

B. 71

LES SONS ET LES FORMES DU CRÉOLE DANS LES ANTILLES

UNIVERSITÉ de TOULOUSE MIFA
INSTITUT MÉTALLIQUES ET MINÉRALES
LINGUISTIQUE

PAR

RENÉ DE POYEN-BELLISLE, PH. D.

Université de Chicago



BALTIMORE:

JOHN MURPHY & CO.

1894.

MANIOC.org

Université Toulouse - Jean Jaurès

Service Commun de la Documentation

~~D4-15~~

B. 21

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES
LINGUISTIQUE

J'écris ce livre à l'heure où les heures lointaines
Ont pour tous un attrait, dont nul ne se défend ;
Où, vagues, du Passé en évoquant les scènes ;
L'homme redit les mots qu'il bégayait enfant.

R. DE P.



MANIOC.org

Université Toulouse - Jean Jaurès

Service Commun de la Documentation

PPN 088577974
GL 1614

~~1126~~
D4-45

LA 70-303
~~463~~

LES SONS ET LES FORMES DU CRÉOLE DANS LES ANTILLES

PAR

RENÉ DE POYEN-BELLISLE, PH. D.

Université de Chicago



BALTIMORE:
JOHN MURPHY & CO.
1894.



UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIENNALES
LINGUISTIQUE

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
PRÉFACE.....	7
BIBLIOGRAPHIE.....	9
VALEUR PHONÉTIQUE DES SIGNES EMPLOYÉS POUR LA TRANSCRIPTION.....	11
INTRODUCTION.....	13
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	22
VOYELLES INITIALES.....	26
NASALITÉ.....	27
LES SONS DANS LEUR ORDRE MÉTHODIQUE 1° VOYELLES.....	29
“ CONSONNES.....	31
LES FORMES.....	38
ADJECTIFS.....	38
PRONOMS.....	39
CONJUGAISON CRÉOLE.....	41
PRÉPOSITIONS.....	48
ADVERBES.....	49
CONJONCTIONS.....	49
INTERJECTIONS.....	50
TRANSCRIPTION DE TEXTES CRÉOLES.....	50
BIOGRAPHIE.....	63

PRÉFACE.

La connaissance pratique de ce dialecte dont les sons furent les premiers articulés par l'auteur dans son enfance a rendu possible une exacte énumération de tous les faits qui s'y rattachent.

Des études spéciales dans la Phonétique et la Philologie poursuivies pendant des années ont permis d'expliquer plusieurs de ces faits ; et, aussi de montrer leur importance par rapport à des phénomènes semblables sur d'autres territoires où les Langues Romanes sont parlées.

Il est certain que beaucoup reste à faire. Les erreurs sont probablement nombreuses et bien des efforts encore sont nécessaires pour les corriger ; mais, c'est là le sort de toutes les entreprises humaines commencées sérieusement ; et, ceux qui comprennent la nature d'un travail pareil savent bien que ce n'est pas trop de toute une vie pour le compléter et le parfaire.

Quoique dans sa forme présente cet ouvrage soit encore bien loin d'en être là, il est permis d'espérer qu'il défrichera un champ fertile où d'abondantes moissons seront un jour récoltées.





BIBLIOGRAPHIE.

- Beissac. Etude sur le Patois Créole Mauricien. (Dr. Bos, Romania, X. 610.)
- Dr. Bos. Romania, IX, 571-578.
- Revue Critique, juillet-septembre 1881, No. 35. Note bibliographique sur le Créole Français par Gaidoz.
- Romania, Avril 1891, tome XX : les Parlers Créoles des Mascareignes, par A. Dietrich.
- Romania, Vol. IX, p. 610. Etude sur le patois mauricien. (Revue par le Dr. Bos.)
- Romania, Vol. X. Article par le Dr. Bos.
- Addison Van Name. Contributions to Creole Grammar. (Transactions of the American Philological Association, 1869-1870.)
- F. A. Coelho. Os Dialectos Romanicos ou neo Latinos na Africa, Asia e America. (Lisbonne 1878.)
- H. Schuchardt. Kreolische Studien, I-IX, Wein 1882-90.
- “ Beiträge zur Kenntniss des Romanischen Kreolisch.
- “ Zeitschrift für Romanische Philologie, XII, 242, 301 ; XIII, 463.
- “ Litteratur Blatt für Germ. und Rom. Philologie, 1885, p. 37-93.
- “ Slavo deutsches und slavo Italienisch. Grätz, 1884.
- “ Litteratur Blatt für Germ. und Rom. Philologie, 1883, p. 279 ; 1884, p. 334 ; 1885, p. 422, 464 ; 1887, p. 132.
- “ Romania XI, 589.

- L. Adam. *Les idiomes négro-aryens et maléo-aryens.* Paris, 1886. (Schuchardt, *Litbl. f. g. u. R. P.* 1883, p. 236.)
- Fortier. Vol. I (1884-85) of the *Transactions of the Modern Language Association of America*, pp. 96-111.
- J. Turiault. *Etude sur le Créole de la Martinique.* (Brest 1874.)
“ *Les Bambous (Fort de France)* 1869.
- A. de St. Quentin. *Etude sur la grammaire Créole (Introduction à l'Histoire de Cayenne.)*
- J. J. Thomas. *The theory and practice of Creole Grammar.*
- Paul Meyer. *Revue Critique*, 1892, art. 50.
- J. J. Thomas. (*Trübner's Literary Record*, Dec. 31, 1870.)
- Duceur-Joly. *Manuel des Habitants de St. Domingue.* Paris, 1802.
- Lucien de Rosny. *Les Antilles.*
-



VALEUR PHONÉTIQUE DES SIGNES EMPLOYÉS DANS CETTE ÉTUDE
POUR TRANSCRIRE LES SONS

Voyelles

a	comme a	dans le mot	patte
ā	“	“	“ sang
e	“	“	“ père
ē	“	“	“ été
ē	“	“	“ vin
i	“	“	“ fini
o	“	“	“ beau
o	“	“	“ or
ō	“	“	“ bon
u	“	“	“ sou

Semi voyelles

j	comme i	dans le mot	bien
y	“	“	“ pied

Consonnes

b	comme le b	dans le mot	bon
d	“	“	“ doux
f	est un son très relâché	quand il est	entendu
k	comme dans le son	initial de	qui
k'	un k palatal. son qui n'existe pas en Français	mais dont on peut se faire une idée exacte en se rappelant la façon dont on prononce en Virginie le mot anglais : “car”	
g	comme le g	du mot	gout

g'	même observation que cidessus pour k'. se rappeler aussi		
	la prononciation du mot anglais "girl" en Virginie		
l	comme l dans le mot belle		
m	"	"	mon
n	"	"	non
ñ	"	"	agneau
p	"	"	Paris
s	"	"	sou
š	"	"	chat
t	"	"	tout
v	n'existe pas en Créole, s'il se présente quelquefois le son		
	est semblable à celui du v Espagnol dans le mot "varon"		
w	comme le son initial du mot oui		
Λ	"	"	pois
z	comme le son de z dans le mot zèle.		
ž	"	"	jour.



UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES
LINGUISTIQUE

INTRODUCTION.

Le Créole Français est parlé dans les Mascareignes la Guyane Française, la Louisiane, les îles de l'archipel des Antilles qui appartiennent maintenant ou ont appartenu jadis à la France et même dans quelques unes d'entre elles où la domination française n'a jamais été exercée.

Dans les dialectes parlés aux Mascareignes, à la Guyane et à la Louisiane, les traces d'influence étrangère sont si nombreuses, qu'ils sont devenus des langues mélangées; et, pour les étudier, il faut non seulement remonter au Français mais aussi se retourner vers les autres idiomes qui les ont influencés.

Tel n'est pas le cas dans les Antilles.

Le Dialecte que je me propose d'étudier n'est pas une langue mélangée. Si j'insiste sur ce point au début, c'est que la plupart des dialectes étudiés jusqu'ici sous le nom de Créole ne sont que des langues mélangées; et, il semble que pour en arriver à une idée claire du Créole, la distinction doit être nettement tracée.

Le Créole Français comme je l'ai dit plus haut est parlé dans les Mascareignes, la Guyane française la Louisiane et les Antilles. Le Créole parlé dans ces dernières îles peut seul être considéré comme un pur Dialecte Créole.

Qu'est-ce donc que le Créole?

Le Créole est pour moi une langue produite par la nécessité de communication entre des hommes dans un état de civilisation avancée et des hommes dans un état plus primitif *mis en contact avec cette civilisation avancée.*

Il est évident que les premiers disposeront d'un langage qui est tout à fait en rapport avec les besoins de leur Civilisation; un langage qui s'est insensiblement perfectionné à travers les siècles

par une lente évolution et un progrès continu et qui est devenu de plus en plus adapté aux nécessités de leur existence.

Supposez qu'un homme apparaisse sortant d'un état de société plus primitif et qu'il s'établisse au milieu d'eux. Son langage est naturellement impuissant à exprimer les relations nouvelles qui sont nécessairement créées entre lui même et son entourage. La loi impérieuse de la nécessité veut cependant qu'il communique avec les autres. Quel sera le résultat?—Il devra nécessairement apprendre leur langue—Et comment le fera-t-il?

Si à la réelle infériorité de sa langue notale on ajoute maintenant.

1° l'infériorité du nombre.

2° l'infériorité de condition (comme dans le cas de nos nègres qui vinrent aux Colonies comme esclaves.)

La réponse sera : en mettant de côté sa propre langue et en s'efforçant autant qu'il le peut d'imiter.

Maintenant un nouveau facteur se présente. Non seulement l'homme primitif doit comprendre et parler ; mais l'homme civilisé aussi a absolument besoin de se faire comprendre, surtout si sa position vis à vis du nouveau venu est celle d'un maître qui a affaire à son esclave.

La conséquence naturelle sera un compromis entre eux deux.

L'homme civilisé essaiera de simplifier autant qu'il le peut la tâche de l'homme primitif. En lui parlant, il n'emploiera que les mots qui sont strictement nécessaires pour se faire comprendre de lui. Toutes les finesses grammaticales toutes les complexités de la Syntaxe s'évanouiront de ses paroles. C'est là le premier pas.—Le nouveau Langage, par conséquent sera le résultat de ces deux faits.

1° D'un côté le maître simplifiant autant qu'il le peut.

2° De l'autre, l'esclave imitant avec tout le soin dont il est capable.

Il y a quelque chose de plus, cependant. Ici l'élément physiologique entre en jeu. L'esclave n'essaie pas pour un seul instant d'assimiler les nouveaux sons qu'il entend à ceux qu'il connaît déjà ; ceux là, il les a mis de côté, il réalise très bien qu'ils lui sont maintenant inutiles. Ce qu'il a à faire c'est d'essayer de parler comme son maître. Et il essaie. Mais il n'appartient pas à la même race, son appareil vocal n'est pas le même, ses lèvres sont différentes.

De là les sons articulés par le Blanc subiront certaines transformations quand ils seront répétés par le nègre. Dans un pur dialecte Créole, par conséquent, on ne saurait trouver que ce qui provient de la Langue d'où le Dialecte est sorti ; et, quant à la différence des sons il est inutile de chercher à les expliquer par d'autres raisons que les causes physiologiques.

Cette conclusion a été atteinte après avoir soigneusement considéré le sujet. Elle indique la méthode suivie dans cette étude.

La distinction établie entre les langues mélangées et le Créole peut maintenant être aisément comprise.

Pourquoi le Créole des Mascareignes, de la Guyane et de la Louisiane est-il une langue mélangée ? Simplement parce que dans ces pays, le Français n'était qu'un des éléments dans la formation de l'idiome nouveau. Aux Mascareignes, par exemple, le Français s'est trouvé en présence de la langue des Malgaches. Il a pu s'imposer tout d'abord ; mais le malgache étant la langue d'un peuple susceptible aux influences civilisatrices et plus nombreux que les colons français, il ne fut pas complètement mis de côté par ceux qui le parlaient et tend chaque jour à reconquérir son importance.

A la Guyane et à la Louisiane d'autres influences se sont fait sentir ; et le mélange du Français de l'Espagnol et de l'Anglais suffit pour expliquer le caractère mêlé des dialectes qui sont parlés dans ces pays là, quoique le mélange soit loin d'être aussi prononcé que dans ceux des îles Africaines.

Quant au Créole Portugais, je n'en peux parler que d'après ce que les œuvres de M. M. Schuchardt et Coelho nous ont révélé et le dialecte tel qu'il m'apparaît dans les études de ces deux savants distingués, me semble avoir déjà poursuivi une évolution, qui le place au delà de ce que je désigne par le mot Créole. Une langue qui possède un subjonctif, une syntaxe compliquée, une langue dans laquelle l'Oraison Dominicale peut être traduite mot à mot ne peut plus être, à mon avis, regardée comme un dialecte Créole.

J'en reviens donc à ma définition :

Le Créole est un langage produit par la nécessité de communication entre des hommes dans un état de civilisation avancée et des hommes dans un état plus primitifs, *mis en contact avec cette Civilisation avancée.*

II.

Cette étude a été commencée dans le but d'étudier spécialement le Créole parlé dans les îles de la Guadeloupe et de la Martinique qui est à peu près identique. Il se trouve, cependant, que dans tout l'archipel des Antilles partout où le Créole est parlé il est à peu près le même. A la Trinidad qui n'a jamais été occupée par les Français, la similarité est constante. Cela ne veut pas dire, naturellement, que le Créole parlé dans toutes les îles des Antilles soit strictement identique. Des différences dialectales existent; mais, elles ne sont pas telles qu'elles puissent créer des variations vitales; et, peuvent sans inconvénient être omises de cet ouvrage dont le but est surtout de tracer nettement les contours du sujet et d'en fixer les points principaux.

Il ne sera pas question dans ces pages des habitants primitifs de ces îles. Les Caraïbes n'ont exercé aucune influence sur la formation du nouveau langage. Cette race disparut bientôt et il y a longtemps qu'elle est complètement éteinte¹ quelques mots isolés, voilà tout ce qu'ils ont laissé après eux.

Il n'y a aucune trace d'influence Espagnole. L'Anglais a enrichi le vocabulaire Créole de quelques mots; mais ne l'a pas autrement influencé.

Deux faits importants sont à signaler :

1° D'abord que les colons français qui s'établirent aux Antilles à la fin de la première moitié du XVII^e siècle étaient Normands.

2° Qu'à l'époque où commence la colonisation des Antilles, les établissements portugais florissaient déjà sur la côte occidentale de l'Afrique; et que les premiers esclaves importés dans les Antilles vinrent directement de cette région. Les négriers portugais apportèrent des esclaves capturés sur la côte d'Angole et dans les îles du cap Vert.²

Le premier de ces faits explique plusieurs phénomènes qui se présentent dans l'étude des sons, surtout en ce qui concerne les voyelles e et o; le mot noyer par exemple n'aurait jamais

¹ Un grand nombre de Caraïbes émigrèrent des Antilles au continent. Des traces nombreuses de leurs légendes et de leurs contes se retrouvent, par exemple, dans les traditions populaires des Mexicains.

² Voir Père Dutertre. Histoire générale des Antilles, t. 1, p. 500.

donné en Créole neje si l'ê latin n'était pas resté *ei* dans le dialecte Normand.

On peut aussi remarquer que la tendance générale du vieux langage de garder le son fermé de $e < \text{Y}$, reparait dans notre dialecte. Par exemple meṭe < mettre < mīttere.

L'ũ latin se retrouve dans la plupart des mots où en Français il est devenu o.

Kumę au lieu de *commère* < cūm matrem

mun " " monde < mūndum

Ce trait là est un des plus marqués de la Phonétique normande.

Un trait important et d'un intérêt tout particulier pour les Romanistes est l'existence en Créole des voyelles nasales dans les mêmes conditions que dans le vieux Français. Nous avons par exemple zāmi et non pas *ami*, peṣōn et non *personne*, nōm et non pas *homme* etc. . . . (§ 5).

Le second fait est aussi remarquable, comme nous le verrons, surtout relativement à la conjugaison des Verbes. La Conjugaison créole dans sa forme active est formée par le moyen d'un auxiliaire qui est employé de la même manière dans le Créole Portugais; c'est le mot *Ka* qui exprime l'idée de la continuation de l'action "dauer an" pour dire comme les Allemands.¹

De plus la forme Créole *tini* < tenir ayant en Créole la signification de *avoir* a été évidemment influencée quant à cette signification par la signification portugaise.

Ce sont là les seuls faits historiques dont il est nécessaire de tenir compte.

III.

Le seul trait exclusivement caractéristique dans la Phonologie du Créole est l'absence d'action labiale pour les voyelles antérieures ũ devient régulièrement i eu > ę eu > ę.

En disant que ce trait là est exclusivement caractéristique, j'entends simplement avancer que c'est le seul qui s'y trouve exclusivement avec une régularité aussi invariable. La tendance vers la palatalisation des dentales, n'est pas exclusive dans le même sens, parcequ'elle existe ailleurs; mais la fréquence avec laquelle elle se

¹Schuchardt, Kreolische studien, p. 25.

retrouve en Créole est aussi un trait caractéristique. La palatalisation, je peux le remarquer ici est un des détails les plus intéressants à étudier dans ce dialecte.

De ces deux observations on peut voir déjà que la base de l'articulation n'est pas la même en Créole qu'en Français ; et, ce point est rendu encore plus clair si l'on considère que le son neutre en Créole est *u* au lieu de l'*e* muet français.

Il est nécessaire de savoir afin de bien comprendre toute l'importance de ce fait, que le développement régulier du son représenté par *eu* en Français est en Créole un *ɛ*. Le nègre ne s'y trompe jamais et ne confond pas ce son là avec le son de l'*e* muet français qui devient invariablement pour lui *u*. Ce fait est clairement démontré dans les mots savants ou empruntés. L'article *le* n'existe pas en Créole ; mais toutes les fois que le nègre l'emploie il prononce *lu*. *wubini* < revenir, *prumne* < promener la forme régulière de ce dernier mot en Créole est *põmle*.

Dans les dialectes étudiés par lui, M. Schuchardt penche à croire que la fréquente nasalité doit être attribuée à l'influence Africaine. Je me trouve en présence du même fait dans cet étude ; mais, j'hésite à admettre la même conclusion. L'influence Africaine, à mon avis, n'est pas nécessaire pour expliquer cette nasalité. Ce phénomène est déjà un des traits marqués du Français ; et, quant à la nasalisation des voyelles devant les consonnes nasales nous retrouvons tout simplement un des traits les plus intéressants du vieux Français.

De plus il y a bien des cas en Créole où la qualité nasale est entièrement perdue ; et, nous pouvons ajouter que l'assimilation suffit à expliquer des cas étranges en apparence de nasalisation comme par exemple dans le mot *ātāsō* < attention.

Tous les phénomènes qui se retrouvent généralement dans l'étude des dialectes et qui ont pour cause première la loi du moindre effort, se retrouvent également ici. Il n'est donc pas besoin d'en faire mention spéciale. Ils sont traités à leur place. Il est cependant permis de remarquer que la persistance avec lequel le nègre cherche à éviter les voyelles initiales est un des symptômes phonétiques les plus fortement accusés dans ce dialecte.

Quant aux Formes, leur développement est à coup sûr intéressant. Je puis mentionner l'absence de la forme passive ; il n'y a même pas un mot en Créole pour traduire *par*. Ce fait est relevé ici pour

montrer avec quelle logique inflexible la loi du moindre effort se fait sentir dans mon dialect. Autant que je le sache un résultat aussi strictement logique du *Vis minima*, n'a pas encore été découvert.

IV.

La Littérature Créole demanderait un traitement séparé ; et, si j'en parle ici c'est simplement afin de donner une idée des sources pour l'étude de la langue.

La Littérature Créole, donc, si le nom de Littérature peut s'appliquer à ces expressions orales de l'esprit humain encore dans son enfance consiste seulement de

- 1° Contes
- 2° Proverbes
- 3° Enigmes.

Il y a deux série de Contes. L'une d'elles d'origine Européenne, et cela peut être un sujet intéressant de rechercher jusqu'à quel point et de quelle manière les contes et les légendes apportés par les premiers colons, subirent des transformations et des changements dans la bouche des nègres.

Une autre, et celle-là est la plus intéressante pour nous est composée des fables d'animaux. Là nous avons, sans aucun doute le mélange de l'épopée animale française avec les contes d'animaux importés d'Afrique.

Cette série comme le Roman du Renard est une véritable épopée. Les différents épisodes sont groupés autour de deux personnages principaux qui correspondent exactement au Renard et au Loup ; Ce sont Lapin et Zamba. Ce qu'est réellement Zamba, personne ne le sait ; mais, ce qu'il représente est parfaitement clair. Il est le symbole de la stupidité brutale, tandis que Lapin qui l'emporte toujours sur lui, quoique beaucoup plus faible symbolise l'intelligence et l'adresse.

Zamba est aussi le Croquemitaine dont on menace les enfants qui ne sont pas sages.

Il est inutile d'ajouter que ces contes Créoles offrent aussi un champ fertile pour les investigations et les Comparaisons.

C'est peut être aller jusqu'à la minutie que de chercher à établir une distinction entre les Proverbes et les Enigmes ; mais, pour moi la distinction certainement existe.

Les Proverbes sont des phrases courtes, dont la forme parfois peut être énigmatique ; mais, dont l'intention est toujours d'enseigner quelque leçon et d'exprimer une idée générale. Par exemple.

“ Quand un jardin est loin, les gumbos se gâtent.”

(Loin des yeux, loin du cœur.)

“ Un voleur ne souffre pas que son camarade porte le sac.”

“ Frappez le nez, les yeux, pleurent.”

(Faites du mal à l'un des membres d'une famille et toute la famille ou d'autres membres de cette famille en souffriront.)

“ Un voleur vole un autre voleur et le diable se met à rire.”

“ Les dents rient, le cœur pleure.”

“ Quand la barbe de votre voisin brûle jetez de l'eau sur la vôtre.”

Je pourrai continuer longtemps ainsi ; mais, cela suffit pour montrer que ce ne sont là que des expressions analogues de ce fond commun de sagesse qui est la propriété de toutes les nations et dont la forme dépend de la physionomie intellectuelle et morale de la race qui les exprime.

Les Enigmes sont plus élaborées ; et, pour ma part je les considère comme les meilleures expressions du génie Créole. Elles sont généralement débitées avec une espèce de cérémonial. La personne qui va proposer l'Enigme commence toujours ainsi

tim ! tim ! (pour imiter le son de la clochette.) Les auditeurs répondent :

bwa šeš < bois sec. C'est à dire : “ nous sommes silencieux, immobiles comme des morceaux de bois sec pour vous écouter.

Alors le diseur d'Enigmes continue :

“ Chaque petite chose que Dieu a mis sur la terre

Il y en a une

Alors suit l'Enigme.

J'en traduirai quelques unes ici ; car il me semble, que là le jeu de l'imagination est plus libre et que parfois même on y surprend l'accent d'un sentiment poétique. !!

“ Il y en a une qui brûle son cœur pour plaire à ceux qui l'entourent ? ”

L'auditoire répond : “ C'est une chandelle ! ”

“ Il y en a une dont vous brisez les os afin de bouillir son sang ? ”

— C'est une canne à sucre !

(La canne à sucre après avoir passé au moulin, devient la bagasse qui sert à chauffer les chaudières.)

“Le pigeonnier de ma bonne amie est plein de petits pigeons blancs qui ne s’envolent jamais?”

—C’est la bouche d’une jolie fille.

“Il y en a une que vous jetez en l’air blanc; et qui retombe jaune?”

—C’est un œuf!

“Devant la porte du roi il y a des peaux de pistaches qui jonchent le sol, le Soleil se lève. Elles ont disparues?”

—Ce sont les étoiles!

“Il y en a une qui voyage à travers la terre, sur les mers, dans le soleil et dans la lune sans jamais voir son ombre?”

—C’est le son!

“Je ne suis ni roi ni reine et je porte couronné?”

—C’est une grenade!

Quiconque a lu les études de M. Coelho sur les dialectes créoles ne manquera pas de remarquer que cette coutume de proposer des Enigmes est générale partout où l’on retrouve des nègres. J’ai trouvé dans Coelho une que j’avais oubliée et que ma bonne me répétait souvent quand j’étais enfant: g’jɔ dubut < de l’eau debout.

Réponse.—se ñō Kān < c’est une canne (à sucre). Cela prouve que non seulement la coutume est commune mais que les images elles-mêmes sont semblables.

Parler ici des chansons Créoles, serait envahir le domaine de la musique. Nul cependant n’a pu les entendre et oublier le charme de ces simples mélodies et la douceur avec laquelle les paroles se fondent dans l’air.

Je renvoie ceux qui désire les mieux connoître au livre de M. Lafcadio Hearn “Two years in the French West Indies.” Harper, 1890.

V.

En résumé, l’intérêt de cette étude est double :

1° Au point de vue phonétique.

Les transformations et le changement des sons français en Créole déterminés par des causes purement physiologiques.

Pour les Romanistes en général cela présente un intérêt particulier car à cause de la date comparativement récente et de la courte période d'évolution du dialecte ils y trouveront des faits qui pourront servir à déterminer des théories dont les fondements ont été jusqu'ici incertains.

2° — Par rapport aux sons, aussi ; mais particulièrement en ce qui concerne les Formes, les résultats de la Loi de moindre action poussés encore plus loin et avec plus de régularité qu'on ne l'a encore observé.

Toutes les fois qu'un mot Créole est cité, j'en donnerai la transcription phonétique d'après la liste donnée cidessus et le mot français dont il vient suivra immédiatement après. L'étymologie latine sera donnée toutes les fois qu'elle sera intéressante à connaître pour le développement du son.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

L'absence de toute action labiale pour les voyelles antérieures est le trait le plus frappant de la Phonologie Créole. (Introd., chap. III, §§ 10, 11.)

Ex. : *lin* < lune, *plim* < plume, *di* < dur, *pe* < peu, *Ke* < queue, *de* < deux, *pe* < peur, *Ke* < cœur, *le* < l'heure, *bef* < bœuf.

La cause de ce phénomène est purement physiologique ; et, afin de le comprendre, il suffit de regarder les lèvres du nègre. On ne saurait prétendre qu'il y ait aucune nouveauté dans le fait lui-même. Il est certain que *ü* devient régulièrement *i* dans l'ouest du canton des Grisons, dans le district de Mt Ferrato, dans la Lorraine et surtout dans la vallée de la Hte Sarre ; mais nulle part le même phénomène ne se produit dans le cas de toutes les voyelles antérieures et avec une régularité aussi invariable.

Ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant ce ; développement est souvent contrarié à cause des effets de l'assimilation. Observons tout d'abord que le son neutre en créole n'est pas *e* mais *u*. (Introd., chap. III, a §§ 12, 13.)

Ce fait, à première vue ne s'harmonise guère avec les résultats ordinaires de la Loi de moindre action qui règne suprême dans tout ce dialecte. Il est cependant facile à expliquer. Le nègre a simplement fait un effort désespéré pour produire le son neutre

français que sa vague intonation rendait presque insaisissable pour lui ; sa volonté a exercé un certain contrôle sur son appareil vocal et le son au lieu d'être ce qu'il devait être régulièrement *e* ou *ɛ* a été assourdi en *u*.

Mais toutes les fois que dans le mot français le son *e* est suivi d'un *i* une assimilation régressive a lieu en Créole et le son *e* devient *i*. (Voir au chapitre suivant.)

Ex. : *piti* < petit, *bini* < venir.

Toutefois pour que cette assimilation se produise, il est nécessaire que le son *i* soit la voyelle tonique du mot français, c'est à dire la dernière. Le mot *misje*, par exemple venant du français : *monsieur* est irrégulier et doit être regardé comme une affectation savante, le mot Créole régulier est *muše*. (Voir pour la palatalisation de *s* le chapitre suivant et les §§ 67, 68.)

II.

Les phénomènes de la palatalisation étant dans leurs conséquences les plus intéressants au point de vue général, il paraît utile de les résumer ici avant de les examiner en détail.

Nous parlerons d'abord de la palatalisation des voyelles.

Comme on le verra § 1 et suivants, en règle générale les voyelles initiales ne sont pas tolérées en Créole. Elles tombent ou sont couvertes par une consonne. Ce fait s'explique par la tendance à éviter un hiatus ; il sera bon de se le rappeler pour comprendre ce qui suit au sujet de la palatalisation des monosyllables.

Mais avant d'en arriver là, il faut d'abord remarquer qu'il y a une étroite parenté dans ce dialecte entre la nasalité et la palatalisation. (§ 5.)

ã par exemple devient souvent *e*.

Ex. : *pēga* < prends garde.

Le son français *un* devient aussi régulièrement *ẽ*. Ex. : *lẽdi* < lundi.

Mais lorsque *un* est employé comme monosyllable le développement varie de celui indiqué § 1 et suivants par rapport à la voyelle initiale : *un* est palatalisé et devient *jõ* ou *ñõ*, la première de ces formes pouvant être regardée comme la forme tonique, la seconde comme la forme atone.

La forme tonique française du pronom personnel *eux* devient en Créole *jò*. Le développement régulier devrait être *jè* ou *ju*. La voyelle finale de ce mot est traitée §§ 77, 86, 89. Ce qu'il y a à considérer ici c'est la palatalisation du son initial et l'explication dans ce cas est la même que dans celui de *un*. Cette palatalisation est le résultat de la tendance à supprimer l'hiatus; et, la chose devient tout à fait évidente si l'on considère les mots suivants: *K'ujè* < tuer, *sukuje* < secouer.

La combinaison française *r + i* donne en Créole un *j*. (§ 18.)

Ex.: *ajè* < rien, *dèje* < derrière.

Ce fait s'expliquera facilement si l'on se reporte aux §§ 61 et suivants où la nature de l'*r* est étudiée.

Un cas isolé est celui de *puki* < pourquoi; et la seule façon de l'expliquer c'est que l'étymologie de cette forme malgré sa fonction est simplement: *pour qui*.

Quant aux Consonnes:

Nous avons d'abord à mentionner la palatalisation de *c* et de *g* quand ils sont suivis par un son palatal. (§ 58.) *g'ètè* < guetter, *K'ètè* < quêter.

Dans le mot *šěš* < sec nous avons aussi la palatalisation du *c* final probablement due dans ce cas à l'assimilation.

Voir pour *D + i*. § 41. Ex.: *g'jab* < diable, *g'je* < Dieu.

L'*l* initial (§ 55) tombe quand le pronom personnel *li* < lui devient atone; et, la forme alors est simplement *i*.—Se rappeler que les formes toniques françaises sont également employées en Créole comme atones. *s* (§§ 67 et suivants) est palatalisée dans toutes les positions et devient *š*.

Ex.: *šapoti* < sapotille, *šěš* < sec, *iš* < fils, *šòžè* < songer.

Le *t* initial (§ 72) suivi d'un son palatal devient régulièrement *K'*.

Ex.: *K'ujè* < tuer, *K'èbè* a *K'èmè* < tenir.¹ (Voir § 72.) *j* suivi d'un son nasal se change en *ñ*. (§ 75.)

Ex.: *añò* < haillon, *papiñò* < papillon et aussi formation secondaire *aje* > *añè* < rien.

z se palatalise souvent devant toutes les voyelles excepté l'*e* muet.

Ex.: *zòžò* < oiseau.

¹ Lenz. Zur Physiologie und Geschichte der Palatalen. Kuhn's Zeitschrift, p. 48.—Cet exemple ne change pas ses données car évidemment l'étymologie du mot Créole est *tiens* ou *tienne*.

Quand il est final il devient invariablement j. Ex.: kaj < case, šqj < chose. Voir § 69.

ž a aussi le même sort dans la même position. (§ 70.) Ex.: bagaj < bagage, kaj < cage.

Consonne + l. Dans ce cas un i est prononcé entre la consonne et l'l qui suit. Cet i est plus ou moins accusé selon les localités mais dans plusieurs mots le son est généralement très distinct.

pili > pi < plus (général)

Ex.: dilɔ > djɔ > g'jɔ < de l'eau (général)

pilɛwɛ < pleurer (général)

kilewɛ < éclairer (général)

latiljɛ < atelier (général)

bilā < blanc (dialectal)

filām < flamme (dialectal).

Des résultats semblables sont consignés dans l'étude de M. Adolph Dietrich: "Les Parlers Créoles des Mascareignes, Romania XX."

Ces faits sont intéressants à rapprocher du développement des mêmes combinaisons en Italien. D'après M. Meyer-Lübke¹ là, le développement aurait été

klama > k̄lama > k̄lama.

Notons que nous avons des mots Créoles qui sont aussi avancés que les mots italiens. Par exemple:

pili > pi < plus et le mot cité plus haut dilɔ > djɔ > g'jɔ < de l'eau.

En Espagne dans ces groupes *l* s'est bien formé mais la consonne initiale est tombée et il semble étrange à première vue que si réellement klama est devenu k̄lama en Italie le k initial n'ait rien ressenti de cette palatalisation de l. Il est vrai que M. Meyer-Lübke mentionne l'existence d'un k palatal dans quelques dialectes du Sud de l'Italie. Le développement serait alors

klama > k̄lama > k'lama > k'ama.

Ce qui est tout à fait possible, laissant seulement à expliquer pourquoi la qualité palatal du k a subséquemment disparue.

Mais la raison qui s'oppose le plus à établir un parallèle définitif entre le développement Créole et Italien c'est que, du moins autant

¹ Meyer-Lübke, *Italianische Grammatik*, § 186.

qu'il m'en souviennne je ne connais aucun cas où dans cette dernière langue l'l tombe entre deux voyelles; car nécessairement si le développement Créole était admis nous aurions

klama > kilama > kiama.

VOYELLES INITIALES.

§ 1.—Quoique les phénomènes étudiés ici soient mêlés à ceux de la morphologie, ils ont néanmoins une cause phonétique: la tendance à supprimer l'hiatus.

La règle en Créole est que les voyelles initiales tombent ou sont couvertes par une consonne.

Cette consonne est naturellement celle qui se fait sentir le plus fréquemment dans les liaisons françaises. Ainsi nous avons:

lāmu < l'amour, zāfā < enfant (les enfants).

nōm < homme (un homme).

L'analogie est responsable pour toute autre consonne dans ce cas, quand celle qui existe ne représente pas la liaison française. La préposition à par exemple devient en Créole *ba* sous l'influence du verbe *baj* < bailler. à étant la préposition qui exprime la relation du datif l'analogie n'a pas de peine à s'expliquer. à devient aussi *ta*; le point de départ de ce développement est probablement dans les expressions: C'est à moi à vous, à lui, etc. . . . et ce qui confirme cette supposition, c'est que *ta* est aussi employé dans le sens de *ça*.

§ 2.—L'aphérèse de la voyelle initiale est la règle pour les verbes et les mots qui ont plus de deux syllabes.

Ex.: *bime* < abîmer, *bâte* < éventer, *twape* < attraper.

Notons cependant que si la chute de la voyelle initiale rend le mot plus difficile à prononcer, elle ne tombe pas *acheter* par exemple reste en Créole *ašte*.

II.

§ 3.—Il y a quelques mots dont la formation présente une contradiction apparente au principe que nous venons de poser. Au lieu d'aphérèse de la voyelle initiale, au lieu d'une consonne prosthétique, nous trouvons là une voyelle prosthétique.

Mais, cette addition ne se présente que dans le cas des monosyllabes et des mots qui comme les adverbes sont généralement employés dans une position atone. Les mots ainsi formés ne sont employés qu'avec une certaine force et ils ont aussi une forme atone.

Ex. : si < sur et *asi*
 nã < dans et *adã* (§ 59).

La voyelle prosthétique dans ces cas-là est toujours un a. Probablement parceque c'est le son le plus facile et le plus instinctif, car je ne peux découvrir aucune raison d'analogie ni aucune autre influence.

§ 4.—Apropos des voyelles prosthétiques, le mot Créole qui signifie *rien* est intéressant à étudier.

Nous nous trouvons d'abord en présence de deux formes

1° *ânê* qui vient évidemment de "*nient*" qui était encore très commun dans les provinces de l'ouest même dans les dernières années du XVII^e siècle et *ajê* < rien.

L'ñ de *ânê* ne demande aucune explication spéciale le changement de ñi en ñ est commun ; c'est ainsi que l'on trouve dans le dialecte florentin *ñuno* au lieu de *niuno* et plus près de nous le mot si fréquent de *fêñã* < fainéant. Quant à *r + ï > j* dans *ajê*, le développement est régulier comme nous le verrons plus tard (§ 63).

Très probablement les premiers colons Normands usaient *rien* et *nient* ; et il est aussi possible qu'ils aient prononcé le dernier mot avec un peu plus de force. On est donc tout d'abord enclin à regarder *ânê* comme la forme tonique et *ajê* comme l'atone. Mais si tel est le cas comment expliquer la voyelle prosthétique dans la forme atone ?

En réalité les deux formes sont toniques quoiqu' une certaine nuance puisse exister entre elles et il y a une troisième forme *ak* quelquefois *hak* qui est la forme atone. Cet *ak* ou *hak* comme il le sera démontré plus tard (§ 7.) représente les deux derniers sons de l'expression *il n'y a que*.

NASALITÉ.

§ 5.—Toutes les voyelles se nasalisent devant les consonnes nasales. excepté *i* et *o* < *õ* ou *ũ* latins.

C'est là un fait exactement parallèle avec celui qui a eu lieu dans notre vieille langue.

Ex.: zāmi < ami, fām < femme, nōm < homme, lāmu < amour, lām < lame.

L'influence normande explique le développement de l'ō latin en *u*. Leur ü a été assourdi en *u* parceque probablement pour le nègre l'impression acoustique était semblable à celle produite par le son neutre.

Ex. : kumā < comment, mun < monde.

§ 6.—L'étroite parenté qui existe en Créole entre la nasalité et la palatalisation a déjà été mentionnée.

§ 7.—Une intéressante formation est celle qui est résultée en Créole de l'expression "il n'y a que."

Deux mots en sont sortis *ēni* et *āni* signifiant. *seulement* et *ak* ou *hak* signifiant rien.

Pour saisir ce développement il est nécessaire de savoir que le nègre n'emploie ni *oui* ni *non*; mais à leur place un son nasal qu'il répète deux fois: *ēē*, la différence entre l'affirmation et la négation consistant dans le degré de force qui est plus marqué pour la négation; et, naturellement aussi dans les mouvements de la tête qui accompagnent.

L'expression "il n'y a que" était trop compliquée pour que le nègre fut capable de l'analyser. Il comprit ce qu'elle signifiait et donna aux sons une valeur approximative. *Il n'y.* *l'* ne compte pas, reste *I n'y.* Cette combinaison contenait évidemment une idée de négation pour le nègre et il l'a simplement renforcé du son nasal employé pour dire *non*. C'est ainsi qu'il est arrivé à *ēni* quand au changement de *ēni* > *āni*, c'est une confirmation nouvelle de la tendance de *ē* vers *ā* qui comme nous le savons est la règle dans notre langue.

Quand le Blanc disait par exemple: "Il n'y a que des hommes ici." le nègre traduisait: "*tini āni nōm isit.*"

Restait: "a que." De la signification générale de l'expression le nègre conclut que cela voulait dire *rien* et *ak* ou *hak* devint la forme atone de *ajè* ou *añē*.

Nous allons, maintenant, examiner les sons dans leur ordre méthodique en commençant d'abord par les voyelles.

a

§ 8.—Le seul son que la lettre *a* possède en Créole est celui qu'il a dans le mot *patte*.

En conséquence des phénomènes étudiés §§ 1, 2, 3, 4, l'*a* initial persiste parfois ; mais, il peut aussi tomber ou rester couvert par une consonne prosthétique.

Il persiste dans les mots (§ 2, vers la fin) : *aštę* < acheter, *ažupa* < ajoupa.

Il tombe généralement dans les verbes et les longs mots :

Ex. : *bimę* < abîmer, *mizę* < amuser, *bāšę* < avancer.

Dans d'autres cas une consonne est préfixée (§ 1) :

Ex. : *zāmi* < ami, *zāfā* < enfant, *lāmu* < amour.

Ces derniers exemples, montrent aussi que devant une consonne nasale, *a* se nasalise.

§ 9.—Devant les gutturales, libre ou entravé dans toutes les positions, *a* demeure en Créole ce qu'il est en Français.

pøkq < pas encore est un cas isolé dû à l'assimilation ; Il est aussi possible que l'*q* ici représente *en* plutôt que *a* et il me semble bien avoir entendu ce mot quelquefois prononcé *pøkq*.

e

§ 10.—En Français cette lettre a trois sons *e*, *é*, *è*. En Créole, le premier son n'existe pas. Comme son neutre, il devient régulièrement *u* (§ 12).

§ 11.—Le changement de *e* en *i* dans les mots *piti* < petit, *šibi* < cheville, *šimin* < chemin est dû à l'assimilation, tandis que *šivę* < cheveu, d'un autre côté est le résultat de la dissimilation.

§ 12.—Comme il a été dit au § 10 et aussi au chapitre III de l'Introduction le son neutre *e* se change en *u* en Créole.

§ 13.—*e* + *v*. Dans ces cas-là le *v* tombe et *u* > *w*. Ex. : *šwal* < cheval, *dwā* < devant.

§ 14.—*ę* dans toutes les positions, persiste en Créole.

§ 15.—Le traitement de *e* diffère et la tendance générale est vers un son fermé. La qualité de l'*Y* latin reparait dans certains mots comme *mętę* < mètre < mĭttre, *męļę* < mélé < misculare.

Devant une consonne nasale, *e* de même que *a* se nasalise et devient *ẽ*.

Ex. : *mẽnẽ* < (mener *mène*), *mẽm* < *même*.

§ 16.—*e* < *a* latin libre prend aussi un son fermé en Créole. *père* et *mère* n'existe pas dans notre dialecte où ils sont remplacés par les mots familiers de *papa* et *maman* ; ce dernier, naturellement selon le § 9 devenant *mãmã* ; mais, le mot *commère* s'y trouve sous la forme de *kumẽ*.

§ 17.—Dans tous les autres cas *ẽ* persiste en Créole.

i

§ 18.—*i* persiste toujours en Créole.

§ 19.—*i* remplace *ü* dans toutes les positions. C'est là un des résultats de cette absence d'action labiale pour les voyelles antérieures dont il a déjà été parlé (§ 10, aussi *Introd.* chap. III, et § 25).

Ex. : *lin* < *lune*, *kilõt* < *culotte*, *lẽti* < *laitue*.

§ 20.—Entre *r* et une voyelle *r* tombe et *ĩ* > *j*. Ex. : *ajẽ* < *rien*, *dẽjẽ* < *derrière*.

Toutes les fois qu'un mot se termine en Français par *z* ou *ž*, ces sons sont remplacés en Créole par un *i* consonne (*Introd.* chap. III).

Ex. : *kaj* < *case*, *bagaj* < *bagage*.

§ 21.—Ainsi qu'il a été indiqué au § 11, *i* pour *e* se présente souvent en vertu de l'assimilation.

o

§ 22.—Les deux sons *o* et *q* excepté devant les consonnes nasales, persistent dans toutes les positions.

Devant les consonnes nasales, la règle est que la voyelle se nasalise comme dans le cas de *a* et de *e*. (§§ 9, 15.)

Ex. : *nõm* < *homme*, *peşõn* < *personne*.

§ 23.—Mais dans le cas de *o* < *õ* ou *ũ* latins la voyelle perd sa nasalité et *õ* > *u*. (§§ 5, 12.)

Ce phénomène s'explique par l'influence normande.

Ex. : *kumẽ* < *commère* < *cũm matrem*, *kumã* < *comment* < *quomodo*, *mun* < *monde* < *mundum*.

DIPHONGUES.

§ 24.—*ie* généralement persiste.

Devant une consonne nasale la diphtongue est réduite.

Ex. : šē < chien, bē < bien.

L'influence Normande a probablement causé ce développement.

§ 25.—*ui* n'existe pas en Créole, il y est régulièrement remplacé par *i*.

Ex. : li < lui, pili < pluie, žòdi < aujourd'hui.

§ 26.—*Oi* a conservé en Créole le son qu'il avait en France au XVII^e siècle, c'est à dire : wẹ.

Ex. : wẹ < voir, kwẹ < croire, *devoir* s'appliquant à une dette est : dwẹ; et, quand il exprime une relation de devoir c'est : dwẹt. La qualité de la voyelle dans ce dernier mot est due à la dentale qui suit et qui a persisté dans le mot Créole, soit à cause de la liaison en Français, soit à cause de la force plus grande qui se fait sentir dans la prononciation du mot.

Mais lorsque *oi* est précédé par une labiale et lorsque ce son est lui-même final nous avons en Créole *wa*.

Ex. : bwa < bois, pwa < pois, mwa < mois, fwa < fois.

Mais avec boire ~~we have~~ bwẹ, à cause de l'*r* qui suit.

Dans le mot *quoi*, l'élément labial disparaît entièrement et nous avons en Créole le mot *ká*. Ce développement est un des nombreux résultats de la loi du moindre effort, le son labial étant trop difficile entre une consonne gutturale et une voyelle postérieure.

Le développement exceptionnel de *pourquoi* > puki est évidemment dû à l'influence de l'expression française : *pourqui*, la confusion entre les personnes et les choses ayant constamment lieu quand le nègre parle.

Ou. Un phénomène curieux à noter à propos du son de *u* est la réduction occasionnelle de *u* > *o*.

Les exemples en sont rares

žòdi < aujourd'hui. toi dont l'effet acoustique pour le nègre est "tous" est changé en *tò*.

CONSONNES.

§ 27.—Il suffit de regarder les lèvres d'un nègre afin de comprendre pourquoi il lui est impossible de produire une action labiale

en connection avec les voyelles antérieures. Elles sont épaisses, les contours extérieurs se relèvent en s'écartant en haut et en bas. Cette conformation physiologique révèle aussi le goût qu'il a pour tous les sons qui sont formés en fermant et en ouvrant les deux lèvres simultanément.

Nous pouvons noter ici que la tendance générale dans ce dialecte est de terminer les mots par une consonne labiale ou dentale; et, c'est probablement pour cela que la forme féminine des adjectifs est généralement celle qui est adoptée.

b, p

§ 28.—En Créole b et p persistent sans aucun changement devant toutes les voyelles.

§ 29.—La consonne intercalée qui se glisse en Français dans les mots tels que *semble* < simulat, chambre < camera, disparaît en Créole assimilée à l'm qui précède probablement.

Ex. : sām < semble, šām < chambre.

La cause physiologique de ce fait est qu'après ā, l'm au lieu du b dispense de la nécessité qu'il y aurait à baisser le voile du palais.

§ 30.—La consonne intercalée persiste cependant quand le son final est nasal. Par exemple dans le mot sāblā < semblant. (Comparez le Picard et les dialectes de l'Est.)

§ 31.—À la fin d'un mot quand b est suivi de l ou r + un e muet; *le, re* tombe et b devient le son final.

Ex. : mab < marbre, tab < table, fab < fable.

§ 32.—p n'offre rien de particulier à examiner.

c

§ 33.—C devant toutes les voyelles persiste en Créole.

§ 34.—C t se réduit à t, le c disparaît en vertu d'une assimilation régressive, mais le son du t n'est pas allongé comme en Italien :

Ex. : fatę < facteur, dqtę < docteur.

§ 35.—Remarquons le cas isolé de la palatalisation du c final dans le mot *sec* > šęš. C'est peut être un cas d'assimilation ou tout simplement l'influence du féminin.

§ 36.—Le c disparaît quand il est le son final du mot et qu'il est précédé d'un s, cette consonne à son tour n'est point palatalisée et devient le son final. La sonorité de l's encore intensifiée dans cette position explique ces deux phénomènes :

Ex. : pis < puisque, lqs < lorsque.

§ 37.—On verra plus tard que le c palatal est un son à ajouter à la Phonologie de ce dialecte. (§ 58. 2, § 73.)

d

§ 38.—Excepté devant les voyelles nasales ou après elles *d* persiste en Créole en combinaison avec les autres voyelles.

§ 39.—Devant une nasale *d* > *n* régulièrement. Ex. : nã < dans, nō < donc.

§ 40.—*d* précédé d'une nasale se change aussi en *n* en vertu de l'assimilation.

Ex. : mašãn < marchande, ãtãn < entendre. (Comparez avec chambre § 29.)

La combinaison *dre* a la même sort que *bre* (§ 29).

§ 41.—*d* + *i* est palatalisé et devient régulièrement *g'*.

Ex. : g'jab < diable, g'jẽ < Dieu.

d + *l* donne les mêmes résultats. Ex. : g'jɔ < de l'eau les différentes formes successives étant :

dlɔ > dilɔ > djɔ > g'jɔ.

Chacune de ces formes peut encore être entendue dans le dialecte.

f, v

§ 42.—*f* et *v* n'ont pas comme en Français une articulation dental-labiale ; mais une articulation bilabiale.

§ 43.—Comme on l'a vu au § 13. *v* + *a* est remplacé par *w* + *a*. cheval par exemple, devenant šwal, devant > dwã. (§ 44.)

v + *e* n'existe pas en Créole. (§ 11 et suiv.) pour *ẽ* voir § 46.

§ 44.—*v* + *i* se change en *b* + *i*.

Ex. : bini < venir, kibiš < écrevisse.

La règle est la même dans le cas de *v* + *ã*.

Ex. : bãşẽ < avancer.

§ 45.—*v* + *ɔ* ou *q* est un son bilabial très relâché.

§ 46.—*v* + *oi*. Dans ce cas *v* est remplacé par *w*.

Ex. : wẽ < voir, kwẽ < croire, dwẽ < devoir.

Devant *ẽ* (ai ou è) la même chose a lieu.

Ex. : mɔwẽ < mauvais ; mais fréquemment aussi dans ce cas *v* tombe entièrement et le mot devient mɔẽ.

§ 47.—*v* + *ou*. *v* tombe dans cette combinaison. Ex. : u < vous.

§ 48.—v + l or r. v devant l tombe vouloir ou bien voulez? donne finalement en Créole lẹ.

v + r, r tombe et v > w. Ex.: wẹ < vrai.

§ 49.—f en Créole est un son très relâché et dans quelque cas tombe entièrement. Ex.: iř < fils.

g

§ 50.—Devant a, o, g persiste en Créole.

§ 51.—Devant e, i, g se palatalise et le même changement se produit dans le son sourd c + e.

Ainsi nous avons k'ẹtẹ < quêter et g'ẹtẹ < guetter. (Voir pour g' < d̃ § 41.)

h

§ 52.—Comme il a déjà été mentionné (§§ 4, 42, 48.) le son de l'h s'entend parfois en Créole. Il est cependant rare, et dans chaque cas le mot a aussi une forme sans h.

§ 53.—L'aspiration de l'h ne peut par conséquent être regardée comme un trait Créole; et, le fait que toutes les fois qu'un h se présente en Français le nègre le transforme exactement comme il ferait d'un r en w, prouve qu'il regarde ce son comme un de ceux dont l'articulation est pour lui la plus difficile. Le mot de hors par exemple devient dẹwọ. dẹjọ aussi existe.

l

§ 54.—Il est bon de remarquer ici pour toutes les dentales en général, que le point de contact pour leur articulation est plus en arrière et qu'il est dans ce dialecte, alvéolaire et non dental.

§ 55.—L'l initiale persiste devant toutes les voyelles.

§ 56.—Dans une position atone l tombe dans le mot li < lui et nous avons simplement i.

§ 57.—l for n et vice versa est un des phénomènes commun qui se retrouve aussi en Créole.

Ex.: ānu < allons, pōmlẹ < promener.

§ 58.—Voir "Remarques préliminaires II. pour consonne + l" (aussi § 41).

Final le comme re précédé par une consonne sourde tombe régulièrement. (Voir § 29.)

Ex.: tab < table, zẹpẹg < épingle.

m

§ 59.—m comme b, à cause de son articulation bilabiale est un des sons favoris. Il persiste sans aucun changement. (§ 27.) Inutile d'observer ici que *m* pour *b* et *b* pour *m* se présente souvent. (§ 73 et aussi §§ 5-7 inclusiv.)

n

§ 60.—(Voir §§ 5, 6, 7 et § 3) aussi § 57. Dans les paragraphes ci dessus mentionnés tous les faits intéressants par rapport à ce son ont été examinés.

r

§ 61.—Il n'y a aucun son en Créole qui soit l'exact équivalent de la lettre *r*

L'*r* du mot Français être tombe entièrement quand il est final ; et dans toute autre position il reçoit le même traitement que le son guttural. Ce dernier est régulièrement transformé en un son labial.

§ 62.—Combiné avec toutes les voyelles et dans toutes les positions l'*r* français devient en Créole *w*.

Ex. : wat < rat, wuž < rouge, wāžę < rangé, bwa < bras, twape < attraper, dwęť < droit. (§ 64.)

§ 63.—Dans les combinaisons consonne + *r*, quand *r* est suivi immédiatement ou de près par un son qui est aussi difficile pour le nègre tel que *ũ* ou *v*, *r* tomb complètement.

Ex. : bule < bruler, tavail < travail.

§ 64.—*r* + *i*. (Voir § 18.)

§ 65.—Voyelle + consonne + *r*. Dans ces combinaisons *r* tombe.

Ex. : dqmi < dormir, pati < partir, šažę < charger.

§ 66.—*r* final dans tous les infinitifs de la II. conjugaison, disparaît en Créole.

Ex. : tini < tenir, bini < venir, sqti < sortir.

re final. (§ 57.)

s

§ 67.—Dans toutes les positions, *s* est palatalisée.

Ex. : šapoti < sapotille, šęš < sec, iš < fils, kibiš < écr^evisse, šōžę < songer.

Exceptions à cette règle (voir § 36.) pis < puisque, lqs < lorsque, ęsu < est-ce que vous.

§ 68.—S_i (t_i) donne régulièrement š.

Ex. : bitašō < habitation, mušę < monsieur.

Z

§ 69.—Nous avons déjà remarkqué au § 1, que ce son était très souvent employé comme consonne prosthétique.

z médial demeure devant toutes les voyelles. Le mot zožo < oiseau ou žožo semble être une exception à cette règle.

z final se palatalize et devient j.

Ex. : šoj < chose, kaj < case.

§ 70.—š persiste dans toutes les positions ž persiste aussi excepté lorsqu'il est son final dans ce cas il devient aussi j.

Ex. : kaj < cage, bagaj < bagage, fōmaj < fromage.

§ 71.—Résumant ici les §§ 67, 69, 70. Nous pouvons dresser la table suivante

<i>Sons sourds</i>		<i>Développement dans le dialecte</i>		
s	}	š		
š		š		
<i>Sons sonores</i>		<i>medial</i>		<i>final</i>
z	}	ž		j
ž		ž		j.

t

§ 72.—t persiste devant a, o, mais se palatalise devant e, i, u.

Ex. : tab < table, tōbe < tomber ; mais, k'uję < tuer k'ēmę et k'ēbe < tenir avec la signification d'attraper. (Voir pour ce dernier mot : Remarques préliminaires II., page 24, note.)

Ce dernier mot, mérite une mention particulière. Il faut d'abord observer que la forme *tini* existe en Créole. Elle provient de *tenir* et nous avons dans sa signification Créole qui est celle d'*avoir*, évidemment l'influence du mot portugais.

Les formes k'ën et k'ēmę sont dérivés de l'impératif *tiens* et *tenez* ; elles sont employées avec la signification de *tenir* et d'*attraper*. Outre k'ēmę dont l'm s'explique par la tendance générale de finir le mot avec une articulation bilabiale, § 40, il y a aussi la forme k'ēbe. Celle-ci n'est employée par le nègre que lorsque'il est surexcité. Dans ce cas le premier son du mot est suivi par une con-

traction des lèvres pour l'm et lorsque l'explosion a lieu, un b est produit parceque dans son expressement il a fermé le velum trop tôt.

§ 73.—Comme nous l'avons remarqué au § 40, une articulation labiale ou dentale est fréquemment ajoutée à la fin d'un mot.

Ex. : isit < ici. Quant aux adjectifs comme pitit < petit; il est simplement possible que nous ayons là l'influence du féminin.

re final a le même sort après t qu'après b et d. (Voir § 30.) Il tombe et le t devient le son final.

Ex. : kat < quatre, bat < battre.

ĩ, ñ

§ 74.—ĩ n'existe pas en Créole, le son que quelques uns considèrent comme tel en Français reçoit un traitement varié dans ce dialecte.

Après i il tombe. Ex. : fi < fille, fãmi < famille.

Dans les autres positions il demeure j.

Ex. : fej < feuille, tavaj < travail.

§ 75.—Une autre preuve de l'action sympathique des deux phénomènes de la nasalisation et de la palatalisation (Voir §§ 5, 72.) est le changement de j en ñ dans les mots suivants : ãñõ < haillons, papiñõ < papillon.

Nous avons observé au chapitre II. des Remarques préliminaires, qu'en vertu de la tendance à éviter l'hiatus *secouer* devenait *sukujɛ*; le participe présent : *secouant* a formé le mot *sukuña*. Cette formation, régulière en apparence, est en réalité le résultat d'une analogie curieuse. La signification du mot est attaché à une apparition que la superstition attribue à l'art des sorciers, c'est une flamme qui traverse l'espace à la nuit noire et que l'on croit être le sorcier lui même se promenant dans l'air. Cette flamme tremblotante fut immédiatement associée avec l'idée exprimée par le mot *sukujɛ* et sous l'influence du mot *Revenant* par lequel probablement le Blanc désignait la même apparition, le son nasal fut ajouté et par ce fait le contact palatal est devenu plus marqué. j s'est changé en ñ.

§ 76.—ñ persiste en Créole.

§ 77.—Un autre fait doit être retenu, à propos de palatalisation. La voyelle initiale des monosyllabes est fréquemment palatalisée. Nous avons déjà vu § 5, que *un* devient *jõ* ou *ñõ*. Nous verrons plus tard que la 3^{em} personne du pluriel du pronom personnel qui est dérivée de la forme tonique *eux* est en Créole *jõ*. (§ 89.)

§ 78.—Trois faits principaux résultent de cette étude.

1. Absence d'action labiale pour les voyelles antérieures.
2. Tendance vers la palatalisation.
3. Nasalisation de toutes les voyelles quand elles sont suivies d'une consonne nasale.

LES FORMES.

§ 79.—Il n'y a aucune distinction entre les genres et les nombres en Créole.

Les exceptions à cette règle sont peu nombreuses

1. La distinction entre les deux genres est quelquefois établie par la réunion de deux mots comme par exemple *papa šat* et *māmā šat*. Chat mâle et femelle :

2. Elle subsiste naturellement dans les tournures savantes comme *monfi* < mon fils, *mafi* < ma fille, les mots vraiment Créoles étant : *pītit* ou *iš*.

3. Le nombre pluriel peut quelquefois être indiqué par l'adjectif démonstratif *Ces*

Ex. : *nōmla* < l'homme, *șe nōmla* < Les hommes.

Notons que dans l'expression Créole *șe mwē* < c'est moi il n'y a aucune trace du verbe être dans le mot *șe*, cette forme n'étant que le pronom démonstratif.

§ 80.—Il n'y a pas d'article défini en Créole. On reconnaît des traces de l'article dans les consonnes prosthétiques qui couvrent les voyelles initiales de façon à en faciliter la prononciation. (§ 1.)

L'article féminin *la* demeure fréquemment attaché aux noms.

§ 81.—L'article indéfini *un* demeure sous la forme de *jō* ou *nō*, le féminin *jōn* ou *nōn* peut s'entendre.

ADJECTIFS.

§ 82.—De même que les noms, les adjectifs ne montrent aucune distinction entre les genres et le nombre.

Ex. : *nō bje nōm* < un vieil homme.

nō bje fām < une vieille femme.

§ 83.—L'adjectif possessif n'existe pas. Pour exprimer l'idée de possession le pronom personnel est simplement ajouté au nom.

Ex. : šapɔ mwē < chapeau moi (mon chapeau), wɔb li < robe lui (sa robe).

Ou bien les deux noms sont placés côte à côte. Ex. : bef lu wa < le bœuf du roi. C'est exactement la construction du Vieux Français.

Degrés de Signification des Adjectifs.

§ 84.—Nous trouvons en Créole les mêmes degrés de signification qu'en Français

Positif: fām la beɫ < cette femme est belle.

Comparatif: fām la beɫ paseɫ ɫɔt la < cette femme est plus belle que l'autre.

Superlatif: seɫ pi beɫ fām mwē kōneɫ < c'est la plus belle femme que je connaisse.

On peut voir que *plus* et *que* disparaissent et sont remplacés par le mot *passé*.

Au superlatif l'article et *que* tombent, *plus* demeure. *très* ne peut se traduire en Créole que par tupilē < tout plein ou āpil < en pile.

§ 85.—Le comparatif d'égalité, et celui d'infériorité sont exprimés en Créole de la même manière par la locution tā kō < tant comme, employée négativement dans le second cas.

Ex. : i gwā tā kō mwē < Il est aussi grand que moi

i pa gwā tā kō mwē < Il n'est pas aussi grand que moi.

PRONOMS.

§ 86.—La forme tonique des pronoms personnels est restée en Créole et des formes atones pour la 2^{en} et 3^{en} personne du singulier et la 2^{en} personne du pluriel en sont sorties.

mwē < moi, pas de forme atone

twɛ < toi, atone tɔ

li < lui, atone i

nu < nous, pas de forme atone

zɔt < vous autres, atone u

jɔ < eux, pas de forme atone.

§ 87.—le, la, les n'ont pas d'équivalent en Créole. *li* qui les remplace parfois vient du pronom lui.

§ 88.—Quant au pronom de la 3^{en} pers. plur., le développement phonétique régulier devrait donner jɛ. Cette forme existe à la

Guyane et à la Louisiane. Pourquoi trouvons-nous *jò* dans les Antilles? C'est probablement un résultat de l'analogie, sous l'influence de la seconde personne du singulier *tò*.

Pronoms démonstratifs.

§ 89.—~~They are~~ *se* < *ce*, *sila* < *celui-ci* et *silala* < *celui-là*. A côté de cette dernière forme, il y en a une autre encore plus en usage *tala* qui s'explique par les expressions: C'est à moi, c'est à vous, c'est à lui . . . etc. Le son du *t* dans la liaison produit une confusion entre *se* et *ta* et le nègre en vint à dire indifféremment *se ta mwē* < c'est ce à moi ou *se sa mwē*. De là la forme *tala* a pu facilement se glisser.

Ex. : a pa *sila*, *se tala* < ce n'est pas celui-ci, c'est celui-là.

se avec la signification de *c'est* est un gallicisme. Dans les exemples ci dessus on peut remarquer que pour la construction négative la forme est entièrement dialectale.

Par suite d'une confusion de même nature que celle mentionnée au § 79 *se* sous l'influence de *ces* en est venu à exprimer aussi une idée de pluriel en Créole tout en conservant en apparence au moins dans certains cas la fonction d'un verbe; mais, il ne faut pas oublier que lorsque le nègre dit : *se ta mwē*, la traduction littérale doit être : *Ce à moi*.

Qu'il me soit permis de rappeler ici, ce qui a été dit dans l'Introduction où le procédé de formation du dialecte a été défini: comme un effort de la part du maître à simplifier et de la part de l'esclave à imiter, si tel est le cas, le premier n'a jamais entrepris de faire comprendre à l'esclave, la valeur du verbe. Il s'est efforcé de lui faire saisir la relation qui existait entre lui-même et un objet, et le nègre n'a certainement pas compris autre chose.

Pronoms possessifs.

§ 90.—Ils sont formés en joignant les démonstratifs *sa* et *ta* aux pronoms personnels.

sa mwē ou *ta mwē* < le mien (ce moi)

sa li ou *ta li* < le sien (ce lui) etc.

§ 91.—Le relatif *qui* se trouve en Créole, *que*, *lequel* n'ont pas vécu dans ce dialecte

Ex. : a pa li ki di mwē sa < Ce n'est pas lui qui m'a dit ça
se i mwē ka wẹ < C'est lui que je vois.

Dans cette dernière phrase le mot *ka* est l'auxiliaire du verbe ; et, il se peut que la disparition de *que* ait été causée par cette forme. Ce serait là un excellent exemple de l'influence des combinaisons phonétiques par groupe ; l'auxiliaire à cause de la similarité des sons prenant la place du pronom relatif de telle sorte que le besoin de ce dernier ne s'est pas fait sentir pour les nécessités phonétiques de l'expression.

Cette phrase : "C'est de lui dont je parle." se traduit ainsi. se asi li mwē ka palẹ < C'est sur lui que je parle.

§ 92.—Quant aux pronoms indéfinis, les seuls que nous retrouvons sont :

tut < tout, pẹsõn < personne et šak < chaque.—õkin < aucun, et pliziẹ < plusieurs sont des affectations savantes.

tupilẹ < tout plein et āpil < en pile sont des formations Créoles signifiant beaucoup.

CONJUGAISON CRÉOLE.

§ 93.—Les verbes impersonnels n'existent pas en Créole : "Il pleut," "Il tonne," se traduisent : "La pluie tombe," "Le tonnerre roule."

§ 94.—Les verbes réfléchis sont formés par l'addition du pronom personnel après le verbe.

Ex. : mwē ka bātẹ mwē < Je m'évente.

Au lieu du pronom personnel, le mot *corps* peut aussi être ajouté.

Ex. : mwē ka bātẹ kq mwē < J'évente mon corps.

§ 95.—Les Verbes Créoles sont divisés en deux classes

1. La conjugaison avec *ka* qui comprend tous les verbes actifs.
2. La conjugaison sans *ka* qui comprend les verbes neutres.

§ 96.—Le verbe *tini* < tenir (signifiant *avoir*) ne saurait être compris dans cette division. Sous le rapport de sa signification, cette forme a certainement été influencée par le Portugais ; et, elle doit sa physionomie exceptionnelle au fait d'avoir été employé comme auxiliaire dans la langue originelle.

§ 97.—*ka* a été transporté aux Antilles par les nègres provenant du Cap Vert et de la côte d'Angole. (Voir Introd.)

Ce mot dans le Créole Portugais exprime la continuation de l'action : mwē ka mǎžẹ par exemple veut dire exactement : Je suis

mangeant. Ce *ka* qui remplit ainsi la fonction d'un auxiliaire est employé pour former le présent de l'indicatif de tous les verbes actifs.

§ 98.—L'imparfait est aussi formé avec *ka*; mais, *te* s'ajoute devant ce dernier mot. Ce *te* est tout simplement la dernière syllabe de: *j'étais*. Nous avons ainsi pour l'imparfait: *mwē te ka māžē* < Je mangeais ou mieux encore; *j'étais* mangeant.

§ 99.—*mwē māžē* formé avec le pronom personnel et l'infinitif correspond au passé défini et indéfini.

§ 100.—Le plusqueparfait est formé avec *te*. *mwē te ka māžē* < J'avais mangé.

§ 101.—Le futur est formé à l'aide d'un nouvel auxiliaire *kē*.

Ce monosyllabe peut être considéré comme une fusion de *ka* avec la terminaison *ē* de la 1^{ère} pers. sing. du futur français. Mais cette explication est-elle suffisante? *kē* est-il une simple modification de *ka*? Le Créole Portugais ne saurait nous aider ici; car nulle trace de *kē* n'y existe.

Cette forme pourrait s'expliquer aussi comme étant une contraction de *ka* + *allé* qui donne déjà en Créole la forme *kalē*. *kē* < *kalē* est parfaitement admissible; le développement serait alors. *kalē* > *kaē* > *kē*.

mwē kē māžē signifierait donc exactement: Je vais manger.

§ 102.—Le conditionnel est formé avec *sē*. Cette forme est le résultat de la combinaison du son initial et du son final de *serais* l'e devenant fermé comme dans le cas de: *commère* > *kumē*.

mwē sē māžē signifie Je mangerais et j'aurais mangé. Une seule forme pour le présent et le passé.

§ 103.—Dans l'Impératif la première personne du pluriel est formée avec *allons* > *ānu*.

ānu māžē > *mangeons* (*allons manger*) et *māžē* > *mangez*.

§ 104.—Il n'y a pas d'autres temps ni d'autres modes en Créole; et la seule chose dont il nous reste à parler est le thème verbal toujours invariable dont la signification varie avec l'auxiliaire employé. Le seul temps simple que nous ayons en Créole est le passé; et, à première vue cela nous conduirait à conclure avec M. Addison Van Name que le participe passé a donné à la Conjugaison Créole son thème invariable; mais, dans tous les verbes où le son final du participe passé diffère de celui de l'Infinitif, (Verbes en *oir* et *re*)—C'est toujours l'Infinitif que nous trouvons en Créole.

Nous n'avons pas *vu* par exemple; mais *wɛ* < voir, nous n'avons pas *connu*; mais *kōnɛt* < connaître, nous n'avons pas *rendu* mais *wān* < rendre.

Quant aux verbes en *ir* nous avons vu § 66, que l'*r* final tombe; de sorte que nous n'avons aucun moyen de savoir si *fini* représente l'infinitif ou le participe; mais à en juger d'après les verbes en *oir* et *re* nous pouvons conclure que là aussi nous avons l'infinitif; et, la même remarque peut s'appliquer aux verbes en *er*.

§ 105.—La forme passive, n'existe pas en Créole. Il n'y a même pas un mot pour traduire la préposition *par*

Verbes neutres.

§ 106.—Nous comprenons sous ce titre tous les verbes qui sont conjugués sans l'aide de *ka*.

Le verbe *jɛ* signifiant être et provenant de: *il est* peut servir de modèle à cette conjugaison.

Le développement phonétique de *il est* > *jɛ* est facile à expliquer. Il est dû au fréquent emploi de *y* combiné avec *est*; ou plus probablement encore, à l'articulation indistincte d l qui est souvent à peine entendu dans l'expression *il est*. Quant au changement de *ɛ* > *ɛ̃* il est inutile de répéter ce qui a déjà été dit.

§ 107.—L'indicatif présent se conjugue en joignant le pronom personnel au thème verbal sans l'introduction d'aucun auxiliaire.

Ex.: *mwē jɛ* > je suis.

§ 108.—*mwē tɛ jɛ* qui est souvent abrégé en *mwē tɛ* équivant à l'imparfait et au plusqueparfait français et de plus au passé défini et au passé indéfini.

§ 109.—Le futur est exactement formé comme dans les verbes actifs à l'aide de *kɛ*: *mwē kɛ jɛ* > je serai.

§ 110.—Le Conditionnel est aussi conjugué de la même façon.

Ex.: *mwē sɛ jɛ* > je serais.

§ 111.—Les Verbes neutres n'ont pas d'impératif.

Remarques générales sur les Verbes.

§ 112.—Il y a des verbes à signification active dans la conjugaison neutre. Il n'y a pas de verbes à signification neutre dans la Conjugaison active.

Quelques verbes neutres ont passé dans la conjugaison avec *ka*; mais avec une signification active; et, il appartiennent pour la plupart à cette classe dont la forme est neutre mais dont les verbes expriment l'action.

Marcher, par exemple est devenu un verbe actif en Créole. Le nègre dit : mwē ka maşę šimē mwē < Je marche mon chemin.

§ 113.—Quant aux verbes actifs conjugués sous la forme neutre, notons que comme “vouloir.” Par exemple ils expriment l'activité mentale; mais non pas une action concrète.

§ 114.—Si nous établissons une comparaison entre la conjugaison avec *ka* et la forme neutre nous remarquons les divergences suivantes :

1. L'absence de *ka* parmi les verbes neutres.
2. L'absence d'un temps séparé dans les mêmes verbes pour exprimer le passé.
3. Aussi le manque de distinction entre l'imparfait et le plus-que-parfait dans ces Verbes.
4. Le manque de l'Impératif pour cette classe.

§ 115.—Il est intéressant de signaler ici le procédé de formation pour les verbes nouveaux qui sont de pures Créations dans ce dialecte. L'expression : “Paix là !” souvent employé par le Commandeur qui surveille les nègres au travail, afin de mettre un terme à leur bavardage étourdissant est devenu en Créole un verbe actif dont le thème invariable est le mot *pę* et qui dans sa signification équivalent à *se taire*. *pę la—taisez vous !*

mwē ka pę buş mwē : Je tais ma bouche littéralement.

La Création nouvelle est parfois simplement une onomatopée comme par exemple le verbe *bę* signifiant *baiser*.

§ 116.—Un développement curieux est celui du verbe *devoir* en Créole *dwęt*.

Il peut être employé sous une forme qui est équivalente au futur antérieur; et la construction qui résulte est vraiment étrange : *u tę dwętęt di sa* : littéralement. Vous devriez être dire cela. (Vous auriez dû dire cela.)

C'est la seule expression où l'infinitif du verbe être a été préservé.

Quelle peut être l'origine d'une construction semblable? On ne peut que supposer qu'elle a pris naissance sous l'influence de l'expression : *cela doit être*.

§ 117.—Je vais maintenant donner un modèle des deux Conjugaisons Créoles. Il ne faut pas oublier que des formes toniques existent pour les 1^{ère} et 3^{me} pers. sing. et la 2^{me} pers. plur. des pronoms personnels. (§ 86.)

Modèle de la Conjugaison avec ka.

§ 118.— Indicatif présent.

mwē ka palẹ	je parle
tọ ka palẹ	tu parles
i ka palẹ	il parle
nu ka palẹ	nous parlons
u ka palẹ	vous parlez
jọ ka palẹ	ils parlent.

Imparfait.

mwē tẹ ka palẹ	je parlais
tọ tẹ ka palẹ	tu parlais
i tẹ ka palẹ	il parlait
nu tẹ ka palẹ	nous parlions
u tẹ ka palẹ	vous parliez
jọ tẹ ka palẹ	ils parlaient.

Passé.

mwē palẹ	je parlai	ou j'ai parlé
tọ palẹ	tu parlas	“ tu as parlé
i palẹ	il parla	“ il a parlé
nu palẹ	nous parlâmes	“ nous avons parlé
u palẹ	vous parlâtes	“ vous avez parlé
jọ palẹ	ils parlèrent	“ ils ont parlé.

Plusqueparfait.

mwē tẹ palẹ	j'avais parlé
tọ tẹ palẹ	to avais parlé
i tẹ palẹ	il avait parlé
nu tẹ palẹ	nous avions parlé
u tẹ palẹ	vous aviez parlé
jọ tẹ palẹ	ils avaient parlé.

Futur.

mwē kẹ palẹ	je parlerai
tọ kẹ palẹ	tu parleras
i kẹ palẹ	il parlera
nu kẹ palẹ	nous parlerons
u kẹ palẹ	vous parlerez
jọ kẹ palẹ	ils parleront.

Conditionnel (présent et passé).

mwē sẹ palẹ	je parlerais	ou j'aurais parlé
tọ sẹ palẹ	tu parlerais	“ tu aurais parlé
i sẹ palẹ	il parlerait	“ il aurait parlé
nu sẹ palẹ	nous parlerions	“ nous aurions parlé
u sẹ palẹ	vous parleriez	“ vous auriez parlé
jọ sẹ palẹ	ils parleraient	“ ils auraient parlé.

Impératif.

palẹ	parlez
ānu palẹ	parlons.

Forme neutre.

§ 119.—Verbe lẹ < Vouloir.

Indicatif présent.

mwē lẹ	je veux
tọ lẹ	tu veux
i lẹ	il veut
nu lẹ	nous voulons
u lẹ	vous voulez
jọ lẹ	ils veulent.

Imparfait, Plusqueparfait et Passé défini et indéfini.

mwē tẹ lẹ	je voulais, j'avais voulu, je voulus, j'ai voulu
tọ tẹ lẹ	tu voulais, tu avais voulu, tu voulus, tu as voulu
i tẹ lẹ	il voulait, il avait voulu, il voulut, il a voulu

nu tẹ lẹ	nous voulions, nous avions voulu, nous voulûmes, nous avons voulu
u tẹ lẹ	vous vouliez, vous aviez voulu, vous voulûtes, vous avez voulu
jọ tẹ lẹ	ils voulaient, ils avaient voulu, ils voulurent, ils ont voulu.

Futur.

mwē kẹ lẹ	je voudrai
tọ kẹ lẹ	tu voudras
i kẹ lẹ	il voudra
nu kẹ lẹ	nous voudrons
u kẹ lẹ	vous voudrez
jọ kẹ lẹ	ils voudront.

Conditionnel (présent et passé).

mwē sẹ lẹ	je voudrais	ou j'aurais voulu
tọ sẹ lẹ	tu voudrais	“ tu aurais voulu
i sẹ lẹ	il voudrait	“ il aurait voulu
nu sẹ lẹ	nous voudrions	“ nous aurions voulu
u sẹ lẹ	vous voudriez	“ vous auriez voulu
jo sẹ lẹ	ils voudraient	“ ils auraient voulu.

§ 120.—En résumé: La conjugaison avec *ka* a trois modes: l'Indicatif, le Conditionnel et l'Impératif. Le premier correspond presque exactement au Français avec la différence qu'il n'y a qu'un seul temps pour le Passé. Le second n'a qu'un seul temps et le troisième deux personnes seulement.

Les Verbes de cette classe sont conjugués par le moyen d'un thème invariable et des auxiliaires *ka*, *tẹ*, *kẹ*, *sẹ*.

La forme neutre n'a que deux modes l'Indicatif et le Conditionnel. Le premier est beaucoup plus réduit que dans les verbes conjugués avec *ka*. Un seul temps suffit à exprimer l'imparfait, le plusqueparfait et les deux passés. Les auxiliaires sont les mêmes; mais *ka* n'est pas employé dans cette conjugaison.

En Créole l'interrogation ne peut être formée en plaçant le pronom après le Verbe *es* < est-ce que, est employé.

Ex.: *es u ka mǎžẹ*: mangez vous (est-ce que vous mangez?)

es i mǎžẹ: a-t-il mangé (est-ce qu'il a mangé?).

PREPOSITIONS.

§ 121.—à (§ 1) est représenté par *ta*, *ba* et *la*. Il est douteux que ce dernier mot soit une préposition ; et, il peut se faire que ce soit réellement l'article.

mwē kalē la kaj mwē : Je vais chez moi (littéralement Je vais la maison moi ?).

après > *apwē* régulièrement.

Au lieu de *avant* le mot *premier* est employé.

Ex. : *mwē pase pumjē li* (J'ai passé avant lui).

Devant > *dwā*, *avec* est traduit par *ēpi* < et puis.

Dans (§§ 3, 38) a deux formes *nā* et *adā*. La préposition *de* n'existe pas et le mot *colé* est employé à sa place pour exprimer la relation de tendance et de provenance.

Quant à la relation entre personnes et choses la vieille construction : "l'épée Roland." existe en Créole.

Exemples pour *kōtē* :

mwē kalē kōtē la : Je vais là.

mwē sōti kōtē la : Je viens de là.

Dépuis n'existe pas ; et, sous ce rapport le dialecte suit la construction la plus idiomatique :

Ex. : *tini dē žu mwē pa wē li* : Il y a deux jours que je ne l'ai vu. *dēyē* < derrière, est régulier.

Une formation intéressante est *lē* < l'heure traduisant la préposition *dès que*. ou la locution *aussitôt que*.

Ex. : *lē i wē mwē i pwā kuwi* : Dès qu'il me vit, il se mit à courir.

Entre, *parmi*, *au milieu* sont traduits par le mot *mitā* qui est encore largement employé dans plusieurs dialectes français.

Voici et *Voilà* sont rendus par le mot *mī* qui de même que *ka* est dû au Créole Portugais (Coelho, 137).

Ainsi que nous l'avons dit au § 105, *par* n'existe pas en Créole. *pour* est représenté par *ba*. *pu* s'entend aussi.

Ex. : *k'ēbē li ba mwē* : attrapez le pour moi.

a pa pu mwē sē pu li : Ce n'est pas pour moi, c'est pour lui. *sous a* pour équivalent *āba* (en bas).

sur a deux formes *si* et *asi*.

vers est traduit aussi par *kōtē*.

Ex. : mwē kalē kōtē li : Je vais vers lui.

Auprès est traduit de la même manière.

Jusqu'à devient en Créole *zik* et *zis*.

zist qui est le mot pour dire *Au Revoir!* est une abbréviation de l'expression. *Jusqu' au revoir!*—le Blanc dit simplement *Juste!* en Anglais *so long!*

ADVERBES.

§ 122.—Adverbes de temps :

žōdi < aujourd'hui, jē < hier, dimē < demain.

autrefois devient *ātālēzōtfwa* < *en temps les autres fois*.

alqs peut s'entendre pour *alors*; mais plus souvent *astē* < à cette heure *tužu* < toujours, *žamē* < jamais, ne demandent aucune explication.

Maintenant est aussi traduit par *astē*.

Quand est rendu par *lē* < l'heure et dans sa forme interrogative par *akitā* < à quel temps.

§ 123.—Adverbes de position, de place et d'ordre :

isit < ici, *la* < là, *dwā* < devant, *dējē* < derrière, *dēwq* < dehors, *asi* < sur, *āba* < sous, *dabq* < d'abord.

avec est traduit par *ēpi* < et puis. Ce mot peut aussi être employé pour exprimer : *ensuite*. L'adverbe *où* est rendu par *ōti* < où est-il.

§ 124.—Adverbes de qualité :

assez persiste, *tupilē* < tout plein, *āpil* < en pile, signifient beaucoup. *peu* a pour équivalent *tibwē* < petit brin. *twq* < trop. *sitātelmā* < *si tant tellement* signifient *moins* est une forme curieuse *moins* est aussi exprimé par *pipitit* < plus petit.

ainsi se traduit par *kōsi* < comme si et *kōsa* < comme ça.

§ 125.—Adverbes de comparaison :

mjē < mieux. *pili* ou *pi* < plus. *tākō* ou *tāku* < autant comme (autant).

CONJONCTIONS.

§ 126.—Le procédé de simplification amène comme résultat naturel un emploi fort rare de conjonctions.

et est remplacé par *ēpi* (§ 123) *puis* est aussi exprimé par le même mot.

ni n'est pas employé: "Ce n'est ni lui, ni moi." se traduit ainsi: a pa li a mwē.

si demeure pis < puisque, au lieu de *quand* on emploie lōs < lorsque, *quoique* a pour équivalent magwētut ou magwē < malgré tout ou malgré.

INTERJECTIONS.

§ 127.—Le mot Créole pour appeler quelqu'un qui est à une certaine distance est *ɛla*.—Le mot *ɛti* qui est la réponse faite quand on est interpellé est tout simplement *plait-il?*

La liste des interjections Créoles serait longue à dresser; mais, son utilité ici serait de peu d'importance. Ce sont ou bien les interjections françaises conservées ou des exclamations instinctives comme *oï oï oï* qu'il n'est pas nécessaire d'examiner dans ces pages.

Nous pouvons ajouter assez *nō* < assez donc, *fwēk* qui est l'équivalent du mot français *foutre* et *tābu* < tambour. (Le tambour est l'instrument de musique du nègre et il jure sur ce bruyant instrument qui lui est cher.)

Je vais maintenant transcrire quelques textes Créoles.—Les seules qui soient des produits réels et spontanés de ce dialecte sont les *Proverbes* et les *Enigmes*. Les autres comme la plupart des productions dialectales ne sont guère que des caricatures, et sont surchargés de gallicismes et d'affectation savantes.

PROVERBES.

- | | |
|--|--|
| 1. zānoli sav asi ki pyē bwa i
ka mōtē. | 1. L'anoli sait sur quel arbre
il monte. |
| 2. žadē lwē gōbo gatē. | 2. Quand un jardin est loin,
les gombauts se gâtent. |
| 3. vōlē pa lē kawamad li pōtē
sak. | 3. Un voleur ne veut pas que
son camarade porte le sac. |
| 4. lē u lopital pa tini zāmi
ākq. | 4. Quand vous êtes à l'hôpital
vous n'avez plus d'amis. |
| 5. kōñē nē zjē ka pilēwē. | 5. Cognez le nez, les yeux pleu-
rent. |
| 6. sa zjē pa wē k'ē pa ka fē
mal. | 6. Le cœur ne souffre pas de ce
que les yeux ne voient pas. |

- | | |
|---|---|
| 7. volę volę volę g'jab ka wi. | 7. Un voleur en vole un autre et le diable rit. |
| 8. žođi pu tọ dimē pu mwē. | 8. Aujourd'hui pour toi, demain pour moi. |
| 9. šat pa la, wat ka dāse. | 9. Le chat n'est pas là les rats dansent. |
| 10. soę matę jọ gwatę pyę kabwit nā kwizin. | 10. Le cabri a eu beau sauter et mater on a gratté ses pieds dans la cuisine. |
| 11. padō pa ka geęwi bọs. | 11. Une excuse ne guérit pas une blessure. |
| 12. oę budē pu meęę paj. | 12. Oter les entrailles pour mettre de la paille. |
| 13. zāmi ka baj mal nā do | 13. Les amis donnent mal au dos. |
| 14. filę kutọ pwimję u k'ēbe kabwit. | 14. Affiler le couteau avant d'attraper le cabri. |
| 15. dā ka wi k'ę ka pilęwe. | 15. Les dents rient, le cœur pleure. |
| 16. fięl mọ pa tini kumę ākọ. | 16. Le filleul est mort, il n'y a plus de commère. |
| 17. zję beęę ka bulę ta neg. | 17. Les yeux des blancs brûlent ceux des nègres. |
| 18. wawęę pa tini wezō dwā pul. | 18. Les ravets n'ont pas raison devant les poules. |
| 19. kabwit ki pa malē pa žāmeę gwa. | 19. Les cabris qui ne sont pas malins, ne sont jamais gras. |
| 20. pyę bwa tini zowęj. | 20. Les arbres ont des oreilles. |
| 21. zowęj pa tini kuvęti. | 21. Les oreilles n'ont pas de couverture. |
| 22. bō šē ka k'ēbe wat. | 22. Les bons chiens attrapent les rats. |
| 23. mizę feę makak māžę pimā. | 23. La misère fait le singe manger du piment. |
| 24. sa māmā kabwit ka māžę seę sa mēm pitit li ka māžę. | 24. Ce que la chèvre mange, c'est cela même que ses petits mangent. |

- | | |
|--|---|
| 25. a pa ñō fwa sɛlmā beɸ bizwē
k'ɛ li. | 25. Ce n'est pas une fois seule-
ment que le beuf a besoin
de sa queue. |
| 26. lad pa tini peɸ pjā. | 26. Le ladre n'a pas peur de la
vermine. |
| 27. u feɸ mwē wasin. | 27. Vous êtes feuille et moi ra-
cine. |
| 28. dlɔ paseɸ fawin. | 28. L'eau a lavé la farine. |
| 29. pēga tini kaj māfubē pa tini. | 29. <i>Prends garde</i> a une maison,
<i>Je m'en fous bien</i> n'en a pas. |
| 30. šat li mɔ. | 30. Son chat est mort (sa chance
est morte). |
| 31. zāfā mizeɸ pa tini go k'ɛ. | 31. Les enfants malheureux ne
sont pas difficiles. |
| 32. badineɸ doteɸ maladi pa ka
geɸwi. | 32. <i>Trampez le</i> mèdecin, la mala-
die ne guérit pas. |
| 33. u ka feɸ zāfā u pa ka feɸ k'ɛ
jɔ. | 33. Vous faites des enfants, vous
ne faites pas leur cœur. |
| 34. majeɸ tini seɸt wāžeɸ dā. | 34. Le mariage a sept rangées
de dents. |
| 35. zatwap bādeɸ tutwɛɸ pa sav. | 35. Les pièges sont tendus, les
tourterelles l'ignorent. |
| 36. makak ka tužu tubeɸ pitit jɔ
žɔli. | 36. Les singes trouvent toujours
leurs petits jolis. |
| 37. bō valɛɸt pa ka mōteɸ šwal. | 37. Les bons valets ne vont pas
à cheval. |
| 38. pi sɔt ka gadɛɸ kānot. | 38. Le plus sot garde le canot. |
| 39. pašās meɸt a malis. | 39. La patience est maîtresse de
la malice. |
| 40. šeɸše mizeɸ nā bwa pu poɸteɸ
nā kaj. | 40. Chercher la misère dans les
bois pour l'apporter à la
maison. |
| 41. beɸt maweɸ bō pu sōmeɸ. | 41. Tout bœuf attaché est bon à
tuer. |
| 42. šak mun sav sa ki ka buji
nā kanawi li. | 42. Chacun sait ce qui bout dans
son pot. |
| 43. šodjeɸ ka di kanawi bōda li
nweɸ. | 43. La chaudière dit au pot que
son cul est noir. |

44. kâna lẹ beñe pa tini g'jo pu bwẹ. 44. Le canard veut se baigner et il n'a pas d'eau pour boire.
45. i pati kabwit i tunẹ mutõ. 45. Il est parti cabri, il est revenu mouton.
46. zafẹ kabwit pa zafẹ mutõ. 46. Les affaires des Cabris ne regardent pas les moutons.
47. lẹ bukā ka bulẹ u ka tăn kwikẹt pale. 47. Quand un boucan (pile de hali-liers) brûle vous entendez les Criquets parler.
48. lẹ bab wezẹ u ka bulẹ wuzẹ ta u. 48. Quand la barbe de votre voisin brûle, arrosez la votre.
49. u pa žamẹ dwetẹt pān zamak u la u pẹ pa depān li. 49. Vous ne devez jamais pendre votre hamac, là où vous ne pouvez le dépendre.
50. kud batõ ka gẹwi kud lāg pa ka žamẹ gẹwi. 50. Un coup de bâton se guérit, un coup de langue ne se guérit jamais.
51. si zādoli tẹ bõ bjād i pa sẹ wõdẹ asi bajẹ. 51. Si la viande de l'anoli était bonne à manger, il ne roderait pas sur les barrières.
52. bjẹ kanawi ka fẹ bõ sup. 52. Les vieux pots font de bonnes soupes.
53. mazel la deža bulẹ wõzõ wõti balẹt. 53. Cette demoiselle a déjà brûlé roseau et roti balai.
54. u wẹ žõdi u pøkõ wẹ dimē. 54. Vous avez vu aujourd'hui, vous n'avez pas encore vu demain.
55. sa wa kõ neg nā pawadi. 55. C'est rare comme les nègres dans le Paradis.
56. sila ka baj kōsej ašte šwal epi gõ budē na pa li ka baj zẹb. 56. Celui qui conseille d'acheter un cheval avec un gros ventre, ce n'est pas lui qui donne les herbes.
57. kabwit mõ i leşẹ mizẹ ba põli. 57. Le cabri est mort, il a laissé la misère à sa peau.
58. bõ zẹb bõ bef. 58. Bonnes herbes, bon beuf.
59. šak muşafẹ ka pilẹdẹ pu nām li. 59. Chaque mouche à feu plaide pour son âme.

- | | |
|--|---|
| 60. sẹ kọd a nām ki mawẹ nām. | 60. C'est la corde de l'igname
même qui l'a attaché. |
| 61. valet pa met. | 61. Le valet n'est pas le maître. |
| 62. ānō pi mjẹ pase tu ni. | 62. Il vaut mieux être en hail-
lons que tout nu. |
| 63. di fé la bulẹ sān la fwẹt. | 63. Le feu a brulé, les cendres
sont froides. |
| 64. k'ẹ kōtā šimē pa lөг. | 64. Quand le cœur est content,
la route n'est pas longue. |
| 65. fẹ šẹ bjẹ pwimjẹ jọ ka mọde
sẹ u. | 65. Faites du bien aux chiens,
le premier qu'ils mordent,
c'est vous. |
| 66. bjād mọ pa tini pẹ difẹ. | 66. La viande morte ne craint
pas le feu. |
| 67. pwimjẹ kuşẹ gañẹ kabān. | 67. Le premier couché garde le
lit pour lui. |
| 68. tẹt ka mēnẹ kọ. | 68. La tête mène le corps. |
| 69. bō pyẹ ka sọẹ mọẹ kọ. | 69. Les bons pieds sauvent un
mauvais corps. |

ENIGMES.

I.

- | | |
|---|--|
| — tim tim. | — tin ! tin (la clochette sonne). |
| — bwa šẹš. | — Bois sec. |
| — tut ti k'i šqz bō g'jẹ mẹtẹ asi
la tẹ tini nōn. ¹ | — Parmi toutes les petites choses
que Dieu a mis sur la terre,
il y en a une. ¹ |
| — u bọ bọjẹ li nā lẹ i tužu ba. | — Vous avez beau l'envoyer en
l'air il reste toujours bas ? |
| — sẹ nō ba. | — C'est un bas. |

II.

- | | |
|--|--|
| — kat kabaljẹ kalẹ vāt a tẹ šapo
nōn ka tōbẹ pa nōn pẹ pa
wamase li. | — Quatre cavaliers vont ventre
à terre, le chapeau de l'un
d'eux tombe, aucun d'eux
ne peut le ramasser ? |
|--|--|

¹Ce préambule revenant constamment au commencement de chaque Enigme, nous l'omettrons dans les suivantes.

— sẹ kat zẹl ñõ mulē. — Ce sont les quatre ailes d'un moulin.

III.

— tini ñõn ki ka fẹ āpil pitit lẹ — Il y en a une qui fait des masses d'enfants, quand ils sont vieux ils sont tous tambourineurs ?
jọ bje jọ tut tābujẹ.

— sẹ zẹkqs pma nāgql. — Ce sont les écorces des pois d'Angole.

IV.

— tini ñõn ki ka bulẹ k'ẹ li pu — Il y en a une qui brûle son cœur pour faire plaisir à la compagnie ?
fẹ plẹzi la kōpañi.

— sẹ ñõ šādẹl. — C'est une chandelle.

V.

— tini ñõn u ka kwazẹ zọ li pu — Il y en a une dont vous écrasez les os pour faire bouillir son sang ?
buji sã li.

— sẹ ñõ kãn. — C'est une canne à sucre.

VI.

— pižõnjẹ mām pilē ti pižõ blā. — Le pigeonnier de madame est plein de petits pigeons blancs ?

— sẹ buš ñõ fām ki tini bẹl dā. — C'est la bouche d'une femme qui a de belles dents.

VII.

— kaj lu wa kaşẹ pa tini zubjẹ — La maison du roi est brisée, il n'y a pas d'ouvriers au monde qui puisse l'arranger ?
nã mun ki pẹ wanžẹ li.

— sẹ ñõ zẹ. — C'est un œuf.

VIII.

— tini ñõn u ka bọjẹ li blā nã — Il y en a une que vous envoyez en l'air blanc et qui retombe jaune ?
lẹ i ka tōbẹ žõn.

— sẹ ñõ zẹ. — C'est un œuf.

XVI.

- tini ñõn ki ka ba u bwę ãni — Il y en a une qui ne vous
lę u ka kupę mitan li. donne à boire que lorsque
vous la coupez par le mi-
lieu ?
— sę ñõ ljān g'jõ. — C'est une liane d'eau.

XVII.

- tini ñõn u k'a k'uję māmā la — Il y en a une : Vous tuez
pu pwān pitit li. la mère pour prendre ses
petits ?
— sę ñõ pyę bānān. — C'est un bananier.

XVIII.

- mwē pa wa mwē pa wēn putā — Je ne suis ni roi, ni reine pour-
mwē ka pqtę ñõ kuwōn tant je porte une couronne
āba mwē. au dessous de moi ?
— sę ñõ gwinad. — C'est une grenade.

XIX.

- tini ñõn ki ka bojažę asi la tę — Il y en a une qui voyage sur
asi la mę nā mitā solęj li la terre, sur la mer, au
pa žāmę tini lõmbwaž. milieu du soleil, elle n'a
jamais d'ombre.
— sę sõ. — C'est le son.

XX.

- tini ñõn lę u ka ubę k'ę li u — Il y en a une quand vous ou-
ka tubę ñõ twęzõ. vrez son cœur, vous trou-
vez un trésor ?
— sę ñõ gwinad. — C'est une grenade.

XXI.

- kat butęj pilē lęt pa tini bušõ — Quatre bouteilles pleines de
g'el jõ tunę āba pa ñõ gut lait, il n'y a pas de bou-
lęt ka tõbe. chon, leurs orifices sont
renversées, pas une goutte
de lait ne tombe ?

— sę kat tętę nō baš. — Ce sont les quatre pis d'une vache.

XXII.

— tini nōn u ka boję li nā lę vęt — Il y en a une que vous en-
i ka tōbę blā ępi nwę. voyez en l'air verte qui
tombe blanc et noir ?

— sę nō kqwoşql. — C'est un corrossol.

XXIII.

— tini nōn lę u tuşę nōbwik li — Il y en a une si vous touchez
i ka pętę. son nombril elle pète ?

— sę nō fizi. — C'est un fusil.

XXIV.

— şwal lu wa tini tut kq li nā — Le cheval du roi a tout son
zękiwi k'ę li ka wętę dęwq. corps dans l'écurie, sa
queue reste dehors.

— sę nō ziñām nā tę. — C'est une igname en terre.

Le Conte suivant a été écrit sous la dictée d'un vieux nègre :

kōpę lape ę kōpę zāba.

tę tini nō fwa nō wa ki tę tini nō bęl şatq oti i tę ka wętę ępi tut fāmi li. kōtę şatq la tę tini nō bęl lętā, i tę dęfān tut mun bęñę adā pas i tę lę gadę li āni pu zāmi ępi fāmi li. kōpę lapē ki tę ka wętę tupwę mezō lu wa tę sav bjē lu wa tę dęfān tut mun bęñę nā lętā li mę i tę māfubē¹ tu lę swę i tę kalę fę zqdi adā li. lu wa tę abq mętę gad beję lętā la kōpę lapē tę si tęlmā wuę jq pa tę žāme pę k'ębę li. nō gad ki tę gāñę nō bō volę pas jq tę fę āpil zqdi nā lętā la lę i tę ka beję di lu wa kōsa : mę si u lę kite mwē fę mwē kę k'ębę silala ki ka fę tut salqwi la nā lętā u. lu wa wępōn : fę sa tq lę mę pęga si to pa k'ębę li mwē kę futę tq nō kalpikę² ki kę kōtę. gad la di : mę pa tini pę mwē ka pōmę u mwē kę mēne ba u pādi la ki fę u futę mwē. gad la pati i alę tupatu şęşę go kōsa si³ i fę ępi li nō go bōnōm lę i tę fini i mętę li bq lętā la. la lin tę

¹ māfubē < Je m'en fous bien.

² kalpikę > quatre piquets. (On attachait les nègres à 4 poteaux pour les fouetter.)

³ de la cire.

ka kiləwə tākō soləj i alə kašə deje ñō go pyə bwa pu i bejə. pa tē tini ñō nē i tē la lə i wə kōpə lapē ki tē ka bini tu dumā epi tužu tē ka g'etə alātu li. lə i wibə kotə bōnōm la, lə i wə li k'ə li sətə i wətə blā, i gadə i gadə, lə i wə bōnōm la pa tē ka gujə k'ə li tunə ti bwē, i pwošə pi pwə epi māde li sa i tē ka fə la, kumā jə te ka kwjə li. bug la pa ka wəpōn. kōpə lapē kwə alə i tē tini pə li i fə lu bwav, i bōdə li: u pa lə wəpōn mwē lə mwē ka palə u sakwə tōnə u bē solā mwē kə fə u wə sa mwē jə, i tiwə li ñō suflet, mē li wətə kolə nā si la: lagə mwē mwē di tō si tō pa lagə mwē mwē kə futə to epi lət mē, mwē kə kasə g'el tō. bōnōm si la pa ka di āñē. kōpə lapē futə li pām¹ lət mē la wətə kolə. fiyə i bojə ñō kudpyə ba li, pyə la wətə kolə, i žuə lət zāb, lət žāb wətə kolə. āni tət tē ka wətə i eļə bōnōm si la i sə futə li kudtət: mwē sav žuə tət si tō pa lə lagə mwē mwē kə futə tō kudtət nā vāt, mwē kə kwəvə fjel a twə. bōnōm si la pa di ak, i futə li bip² āba tivāt,³ tət li wətə kolə. kōpə lapē tē kō nā zatwap. gad la ki tē ka g'etə tut sa, pwā kuwi sətə asi li: a! se twə sakwə pītīt a šē twə ki tē ka fə tut zōdi la nā lētā lu wa, sə twə ki fə jə futə mwə lət žu, tō futi žōdi la mwē kalə mēnə tō ba lu wa kōt a to bō. i mawə kōpə lapē kō ñō kwab epi i baj li kudljān pu fəšə li mašə dwā li. lə jə wivə dwā pət lu wa tut mun tut ti nejjō sāblə pu wə kiləš jə tē ka k'ēbē: a pa pōsib ñō bje fām kwjə zət! sə kōpə lapē ki tē ka fə tut sa, i tēlmā wuə kumā i kite gad la mawə li kōsa. tut mun tē ka mək'ə kōpə lapē. lə lu wa tāt tut tābi⁴ la i dešān i kwjə gad li i di li mawə kōpə lapē pu bulə bōda li lādīmē bōmatē. gad la alə šəšə ñō šēn jə mawə kōpə lapē bjē fə epi jə kite li dewə pu li pase la nwit nā fwet la. lādīmē dwā žu pa ñō mun pa tē kə ləvə la kaj lu wa, astə kōpə lapē wə kōpə zāba ki tē ka bini kotə li. i kwjə li. kōpə zāba pwošə i di: pəv kōpə lapē kumā u kite jə k'ēbē u epi mawə u kōsa, sa u fə epi žāb u, u ki ka bātə u tē si bō kouwə. əlas pəv zāmi mwē, mwē tē ka pase jə ɔ smə tu dumā šimē mwē kotə lētā mušə lu wa, ñō mōdit gad mwē pa tē wə sətə asi mwē futə mwē a tē i eļə a mwə! a mwə! kōpə lapē pmi. tut mun a lu wa wivə jə mawə mwē epi astə pu pini mwē jə lə fəšə mwē māžə bōmatē la mēm mwē tut səl gə bef la ki la. jə ka māti lasi mwē, jə ka fə lu wa kwə sə mwē ki fə tut zōdi la nā lētā li. a! pəv kōpə zāba mwē! šōžə nō mwē tut səl, ñō

¹ pām < simple onomatopée.

³ tivāt < l'estomac.

² bip < onomatopée.

⁴ tābi < tapage.

ti nôm kô mwê mâžę tut gô beŋ la si u tę lę pwān plas mwê u sę wān mwê nō fāmeŋ sevis, tut la vi mwê mwê sę meŋŋe u. kôpe zāba epi tut fôs li tę nō go kujō i kwę sa kôpe lapē tę ka di li i di mēm dipi twa žu i pōkq tę mâžę āñē astę i tę fē ase pu i mâze nō beŋ. kôpe lapē di kōsa: ę bjē demawe mwê u kę pwān plas mwê epi tut a lę lu wa epi gad li kę bini menę gô beŋ la ba u. kôpe zāba demawe kôpe lapē pwān plas li, kôpe lapē a tu li mawe kôpe zāba, mwê ka leŋę zqt žižę si i mawe li fę. lę i fet mawe kôpe zāba i kuwi tut fôs li i mōtę asi nō pyę mōbē pu wę kumā kôpe zāba sę defān kq li. solęj tę ka lewe lę kôpe zāba wę lu wa epi tut gad li bini kotę li mę pa tę tini pa nō gô beŋ epi jō nā mitā gad la i wę meŋ fōžō lu wa ki tę ka pqtę nā mē li nō gô mqsq fę šq flāmā wuž. wibę jō wibę lu wa kōmādę fōžō la fuwę fę šq la nā bōda pwizōnję la. lę kôpe zāba tān sa i sqtę matę. malęrezmā i tōbę pla vāt bōda li nā lę fōžō la āni fuwę fę šq la adā. a fôs kôpe zāba debat i kasę kqd la ki tę ka mawe li epi i pwā kuwi. tut ti māmaj la kuwi apwę li, jō tę ka kwję: kupę q kupę ba k'ju bulę nā mitā! pqv kôpe zāba a fôs fę i tuve nō pak a beŋ qti i tę pę pozę kq li. tut pwqš pak a beŋ la tę tini nō go pyę mōbē silala mēm kôpe zāba tę mōtę pu wę sa jō tę kę fę zāmi li. lę i wę kôpe zāba āba pyębwa la i pwān nō mōbē, i mâžę li i pwān gwęn la i g'iñę¹ bōda kôpe zāba, i boję gwęn la fju² gwęn la wātwe tut dwęŋ nā bōda bulę kôpe zāba. šak gwęn kôpe lapē tę ka boję i tę ka wātwe nā bōbq³ kôpe zāba. silala tę ka kwę nō muš tę ka pik'ę li lę i lębę zję li i wę kôpe lapē ki tę ka mq wi li asi pyę bwa la. i kuwi pwā nō aš, i žuę aš, i žue aš, lqs pyę bwa la tę kalę tōbę kôpe lapē sqtę asi la tę i sove kq li nā nō wabin ki tę tut pwqš. lu wa baj nō gwā dinę i bitę mwē i ba mwē nō butęj vē, nō mqsq zābō nō gq pē epi i futę mwē nō kudpyę nā bōda ę boję mwē kōtę kōt la ba zqt.

La fable que je vais maintenant transcrire, n'est évidemment pas l'œuvre d'un nègre et ne doit être regardée que comme un simple échantillon de ces nombreuses productions dialectales où la fantaisie a libre cours. Les gallicismes abondent, des sons purement français remplacent les sons Créoles et la seule règle est le caprice de l'auteur dont le but principal est de produire une impression comique.

¹ g'iñę < guigner: (viser).

³ bōbq < blessure.

² fju < onomatopée.

dɛ pyɛ kafɛ la

nō žu dɛ pyɛ kafɛ kōtwɛ nā gwā šimē
 malgwɛ jɔ tɛ parā jɔ pa ba jɔ la mē
 nōn tut žɔn ɛ šɛš tɛ nɛ la matinik
 sā fɛj wabougwi i tɛ malad ɛtik
 dā tut bwāš li nō sɛpā plē vinē
 tɛ ka tɔtije li dā dɛ virɛ¹ sā fē
 lɔt pyɛ kafɛ la tɛ nɛ la gwadlup
 dē žɔli zabwisɔ i tɛ tini la kup
 vɛ tākō nō lɛza di gwɛn tut šazɛ
 i tɛ ka di g'ɛtɛ di sjeł mwē potɛžɛ
 wuž kō flābojā i tɛ tini tɛt ɔt
 a fɔs i tɛ fje pɔtɛ nō bɛł wɛkolt
 a! a! i di wɛmā a lɔt kafjɛ la
 sɛ twɛ ki tu patu ka vantɛ tɔ kō sa
 tɔ ka funi kafɛ twɛ sɛł dā la fwās
 kā to kalɛ kalɛ tužu ā dɛkadās
 tut vɛmin ɛ sɛpā la wuj ɛ pliš²
 vini zɛgwɛnɛ³ twɛ žisk ɔ fē fō sušō
 a! to bē ɛfrɔtɛ puclamɛ dā gazɛt
 sɛ twɛ sɛł pu kafɛ ki ka bat kɔnɛt⁴
 tādī tɔ nā pɛ pi to tužu a lāpwɛ
 to ka sāti la mɔ dimē to kɛ dɛfɛ
 mwē k'ɛbɛ to žodi vojō ki bō rɛpōs
 to kɛ vini ba mwē sakrɛ pitit a rōs
 lɔt kafjɛ la pwān : pa fašɛ twɛ kōsa
 pu tā di vɛritɛ a sa tɔ ka di la
 mwē kɛ rɛpōn twɛ : nō bō la rinōmɛ
 vɔ mjɛ sā fwa ki nō sɛti galōnɛ
 'dā mun sɛ kōsa šakɛ ka fɛ nō plan
 kō zwa kō kāna ki ka pwā plim a pā.

La fable qui suit est du même genre ; le Créole y est cependant beaucoup plus par.

¹ virɛ < virer : détour.

² plichons < pucerons.

³ zɛgwɛnɛ : tourmenter.

⁴ bat kɔnɛt : sonner la trompette.

ñō bje fi

ñō fi zabitā sikjē
 lē i bini bō pu majē
 kumāsē fē *la difficile*
 tut nōm ki tē ka bini
 pu fē lāmu i tē ka di
 tā pwi kitē mwē tākil
 pa tē tini ñōn asē bēl
 pu li tē pē ñōm māzēl
 tala tē tini twō gō pyē
 lōt tē ka pawēt twō bje
 tala tē tini lē twō bēt
 tala pa tē tini *sous-pieds*
 tala nabit li tē mal fēt
 lōt tē twō gō lōt tē twō mēs
 lōt tē twō gwā lōt twō piti
 ñō lōt pa tē tini sikwi
 pu li tē fō ñō pwēs
 putā a fōs wifizē
 i wēlē lōtā sā majē

i tē ka wē tut zāmi li
 tu a tu tini ñō mari
 i kumāsē mōtē ā gwēn
 sa kumāsē fē li la pēn
 pa tini añē ñō fām aj
 nā mun kō wētē bje fi
 lē i wē pa tē tini pēsōn
 a lāmu li pu tē wēpōn
 i kumāsē bē wēflēši
 i tē ni¹ tō aži ēsi
 kō i pa tē ni lamuwē
 ē kō i tē dēža widē
 i tuwē li pwā lēçolōm
 papa li. i tē ñō sē nōm
 jō kutmē kwjē pobā²
 ñō ñēditu, ñō mānikwēl³
 sa ka fē wē malgwē jō bēl
 fi pa dwētēt mēpwizē žā.

¹ ni = tini.² pobā: flacon.³ mānikwēl: manitou terme Caraïbe = vaurien.

BIOGRAPHIE.

René de Poyen-Bellisle né le 8 Février 1857 au Moule (île de la Guadeloupe); fit ses études au Lycée de Bordeaux. Bachelier ès-lettres le 16 Juillet 1874. Entra comme étudiant dans le Département des Langues Romanes à l'Université de Johns Hopkins à Baltimore au mois d'Octobre 1891. Nommé "*Fellow*" de cette Université en Juin 1892. Se démit de cette position au mois de Février 1893. Nommé "*Honorary Fellow*" à l'Université de Chicago Juin 1893; y soutint sa thèse de Doctorat et reçut le degré de "*Docteur en Philosophie*" conféré par cette Université en Juin 1894. Il est maintenant attaché à cette Institution en qualité de "*Assistant in Romance Philology.*"







